



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

51e Assemblée Générale RAPPORT MORAL

Le présent rapport présente :

- A. L'évolution, depuis l'Assemblée de Lausanne de juin 2022, du Panathlon International.
- B. Les activités institutionnelles du Panathlon International de ces deux dernières années.

A. EVOLUTION DU PANATHLON INTERNATIONAL

Avec le concours de tous les membres du Conseil International, du Secrétariat général et des responsables des Représentations du Panathlon International (ci-après : PI) de Bruxelles et Lausanne, de nombreux objectifs annoncés en 2016 à Anvers et confirmés lors des Assemblées de Florence en 2018, d'Osimo en 2020 et de Lausanne en 2022 sont réalisés.

Ainsi, on peut considérer que :

- Le Secrétariat fonctionne de manière efficace et à coûts maîtrisés. Le rapport du Secrétaire général renseigne sur l'évolution de la situation au sein du personnel ;
- L'internationalisation du Panathlon, qui avait franchi deux étapes décisives avec la création et la mise en activité des Représentations du PI à Bruxelles et à Lausanne, ainsi que la reconnaissance dans les Statuts de leur caractère officiel, continue de se renforcer grâce notamment à une coopération concrète avec diverses organisations sportives internationales, ainsi qu'avec les institutions européennes. En Amérique latine, un accord conclu en 2023 avec l'Organisation sportive Bolivarienne (ODEBO) groupant 7 Pays nous a permis d'étendre notre influence dans cette partie du Monde.

La plupart des projets du PI existants en 2022 continuent d'être mis en œuvre, d'autres projets ont vu le jour. Voyons ces points plus en détail.

1. Secrétariat général.

Simona Callo présente son rapport sur les activités du Secrétariat général. Pour ma part, je souligne ici le rapport de confiance et de coopération très solide entre le personnel du Secrétariat et la présidence. Un grand merci chaleureux à Simona Callo, Monica Rossi, Nicoletta Bena, Simona Giannoni, Emanuela Chiappe et Barbara Aste, pour leur travail de grande qualité. Ma reconnaissance va aussi à Melody Exhenry, qui gère avec une grande compétence la Représentation du PI à Lausanne.

Ce lien de confiance et une bonne définition des responsabilités au sein du personnel, nous ont permis de collaborer avec fluidité et efficacité dans toutes les circonstances.

2. Développement international.

Présent à Bruxelles, le PI est parvenu à ancrer la présence de notre Mouvement dans les programmes sport de la Commission et du Parlement européens et à être partenaire de divers projets Erasmus+.

Le PI est aujourd'hui une organisation reconnue et appréciée au niveau européen. La Représentation du PI à Bruxelles est gérée par le Panathlon Club Bruxelles EU.

Après avoir participé au projet Erasmus + EPOSM, le Panathlon International a pris part avec divers partenaires et sous la direction de la Fédération portugaise de football à un nouveau projet Erasmus+ accepté par la Commission Européenne.

VILLA QUEIROLO

Via Aurelia Ponente 1 - 16035 Rapallo (GE) - I
Tel. +39/0185/65295-6 - Fax +39/0185/230513
www.panathlon-international.org

Cod. fisc. 80045290105 - P.IVA 02009860996





PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Ce projet nommé SAMF, pour : « Sport Against Match-Fixing » – comporte 3 objectifs : Identifier l'état du phénomène Match-fixing et son importance sur la carrière des athlètes, promouvoir une campagne de sensibilisation, enfin développer un programme d'apprentissage. La réunion de clôture est prévue au Portugal en avril 2024.

Nous continuons à participer en qualité de membre du Comité consultatif aux travaux de « l'Accord Partiel Elargi sur le Sport » (APES). Cet important organisme du Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg, est une plateforme intergouvernementale de coopération pour le Sport. En 2021, le PI a activement contribué à l'élaboration de la Charte européenne du Sport adoptée par les 39 Etats membres de EPAS.

La Représentation du PI à Lausanne, a obtenu à coûts réduits un bureau situé dans la Maison du Sport International (MSI). Le PI y consolide sa présence au sein de la Capitale Olympique. Nous bénéficions ainsi de notre proximité avec le CIO, avec la cinquantaine de fédérations sportives internationales basées dans cette ville et ses environs, ainsi qu'avec le monde académique. Cela nous a permis de nouer et de faire fructifier nos liens avec les plus importants acteurs du sport mondial.

En février 2024, nous avons célébré les 5 ans de présence de notre antenne de Lausanne en présence de plus de 35 personnes, représentants du CIO, de Fédérations sportives internationales et d'autres organisations basées dans la MSI.

3. Coopération avec le CIO et les Organisations auxquelles le PI est lié.

Depuis plusieurs années, le PI signe des accords avec divers mouvements sportifs aux objectifs semblables ou complémentaires aux nôtres. Pour être efficaces, ces accords nécessitent la réalisation concrète des objectifs définis dans ces accords.

A titre d'exemples de collaboration étroite, on peut citer celle mise en oeuvre avec 2 Organisations sportives reconnues par le CIO: la Confédération Sportive Internationale Travailiste et amateur (CSIT) et la Fédération Internationale cinéma et Télévision sportifs (FICTS). Après une interruption de deux ans due au COVID, le PI a pu en 2023 lors des Jeux de la CSIT à Cervia octroyer le Prix Panathlon destiné à une personnalité qui a consacré sa vie au sport. Avec la FICTS et par l'entremise de notre Fondation Domenico Chiesa nous organisons un concours de courts métrages dont le principe vient d'être renouvelé pour l'année 2024.

La « Journée mondiale du Fair-Play » (World Fair-Play Day) réalisé à l'initiative du Panathlon Club Bruxelles Wallonie avec deux autres partenaires du PI, le Comité International Fair Play (CIFP) et le Mouvement européen Fair-Play (EFPM), voit chaque année, le 7 septembre, divers événements être organisés à Bruxelles par nos trois organisations en vue de mettre en lumière et célébrer ce principe fondamental de comportement propre et honnête dans le sport.

De nombreuses personnalités du monde du sport et de la politique manifestent leur intérêt par leur présence lors de l'évènement. En 2023, la Présidente du Comité norvégien pour le Prix Nobel de la Paix, Madame Berit Reiss-Andersen, nous a honorés de sa présence.

4. Rapprochement entre la Direction du PI et les Clubs

Le rapprochement entre le PI et ses Clubs est un objectif auquel je voue une attention soutenue depuis le début de mon mandat.

Si la diffusion du Mouvement panathlonien dans le monde est la tâche du PI, ce sont les Clubs qui concrétisent sur le terrain les objectifs du Panathlon.

Les Clubs et la direction du PI sont donc étroitement liés. Ils forment une famille. Cette famille est intégrée dans un cadre plus vaste, celui de la Famille Olympique. Les Zones et les Districts ont un rôle essentiel de coordinateurs et de liens entre les Clubs.

On constate il est vrai que souvent les membres individuels des Clubs connaissent mal les objectifs internationaux du PI. Afin d'y remédier nous avons récemment communiqué aux Clubs notre souhait de voir nommer au sein de chaque Club un référent servant d'interface entre les Clubs et la Direction de notre Mouvement.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

5. Projets

Les divers projets portés par le PI ces 2 dernières années, tels le concours photographique et celui organisé en collaboration avec la FICST ont contribué à la diffusion de nos objectifs.

Un autre projet nous tient à cœur, celui de l'enseignement aux enfants des principes du Fair-Play, cela dès le plus jeune âge. Cette initiative, largement diffusée également en dehors du PI, doit impérativement poursuivre son chemin. Elle vise à réaliser un des grands objectifs du Mouvement Olympique, l'éducation des jeunes pour un sport sain et éthique.

Il faut aussi mettre en relief le plan de développement imaginé par notre conseiller international Luis Moreno. Véritable feuille de route pour l'avenir du PI, ce travail devra avoir l'attention de la future direction du PI ces prochaines années.

B. ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE

Vous lirez dans le rapport du Secrétaire général des informations sur les réunions du Conseil International, du Comité de la Présidence, du Comité des Présidents des Districts, ainsi que des diverses commissions constituées au sein de notre Mouvement. La très remarquable évolution des techniques de communication virtuelle nous a permis de maintenir une communication constante au sein des organes du PI.

La Revue, dirigée par notre Past-Président Giacomo Santini, qui n'avait pu paraître qu'en version électronique durant presque deux ans est aujourd'hui publiée 3x par an, dont au moins une fois en version papier. Grâce à un travail remarquable de direction de notre Revue, celle-ci a gagné en qualité, est devenue plus universelle et est lue avec grand intérêt par nos membres.

A titre personnel, j'ai continué à rendre visite à nos Clubs et à nouer de nombreux contacts avec d'autres organisations internationales. Le Congrès panaméricain du PI, reporté à l'automne 2022 pour cause de pandémie, a été parfaitement organisé par la très jeune équipe du tout nouveau club bolivien de Cochabamba, porte d'entrée prometteuse dans ce nouveau pays du PI en Amérique latine. En 2023, un nouveau Congrès a eu lieu en Equateur, à Guayaquil. Ce fut un immense succès, avec un taux de participation record. Les contacts noués sur place ont permis de nous lier avec un nouveau pays, la Colombie où un nouveau club vient de se créer. L'expansion du PI en Amérique latine est remarquable.

En Amérique du Sud, le PI est présent dans 8 pays sur les 13 que compte cette partie du Monde.

En automne 2022, le Flambeau d'Or a été attribué à Thomas Bach, Président du CIO. La cérémonie s'est déroulée à Rome en présence notamment de plusieurs membres du CIO. Le Président Thomas Bach a manifestement été ému de recevoir cette distinction et ses mots pour souligner l'apport du PI dans le Mouvement Olympique nous ont beaucoup touchés. A cette occasion, nous avons organisé une Table Ronde sur le thème brûlant d'actualité des effets des conflits armés sur le sport.

Dans mes activités, je me suis senti soutenu et encouragé par tous les membres du Conseil International. Mes remerciements vont d'abord à Orietta Maggi, Vice-Présidente et à Giacomo Santini, tous deux membres du Comité de la Présidence. Nous avons travaillé tout au long de ces années au développement du PI avec une grande cohésion et unité de vues sur tous les points essentiels.

Les autres membres du Conseil ont mené avec enthousiasme les tâches qui leur étaient confiées et travaillé avec un engagement sans faille. Merci pour leur fidélité et leur apport au Panathlon. Giorgio Chinellato, Stefano Giulieri, Luigi Innocenzi, Luis Moreno et Patrick Van Campenhout méritent nos remerciements.

Le 28 janvier dernier, nous avons eu la douleur de perdre le Conseiller International et Président de la Commission Culturelle, Scientifique et d'Education du PI Eugenio Guglielmino. Le Congrès du PI à Agrigente en juin nous permettra de rendre hommage à son immense travail accompli pour le PI.

Également au début 2024, le Conseiller International Patrick Van Campenhout a dû renoncer à ses fonctions pour le PI après son élection en qualité de président de la Fédération Européenne de Wushu et vice-Président de la Fédération internationale de Wushu.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

En raison de ces deux évènements, le Conseil International a accueilli en son sein les deux candidats non élus de l'Assemblée générale de Osimo, Andrea Tortora et Fabiano Gerevini.

Je souhaite également remercier ici les membres des Collèges également élus lors de l'Assemblée d'Osimo. Le Collège des Commissaires aux Comptes (CCC), composé de Giuseppe Ravasi, Andrea Sbardellati et Marino Albani est un précieux auxiliaire lors des réunions du Comité de la Présidence. Les membres du Collège arbitral et de garantie statutaire (CGS), renouvelé en 2019 à la suite de la démission du précédent Collège, ont été en partie reconduits en 2020. Le CGS continue donc de travailler à notre entière satisfaction et avec une grande compétence sous la présidence de Sandro Carlo Fagiolino, entouré de Riccardo Galassi et Franco Fährndrich.

La Commission scientifique et culturelle a vu sa composition réduite à 3 membres, soit Eugenio Guglielmino, qui l'a présidée jusqu'à son décès, Antonio Carlo Bramante et Piermarco Zen Ruffinen. Elle est actuellement en charge avec le Secrétariat général de la préparation du Congrès International qui précèdera l'Assemblée électorale d'Agrigente.

Le Trésorier du PI, Stefano Giulieri, qui revêt également le rôle de Conseiller international, a le rôle essentiel de gardien de nos finances. Son rapport d'activité vous orientera sur ce point.

Il convient ici de dire quelques mots sur l'évolution du nombre de nos Clubs et de nos membres individuels.

Il y a deux ans, je devais déjà relever que depuis plus d'une dizaine d'années, le nombre de nos Clubs et surtout des membres individuels tend à baisser. Il s'agit là d'un phénomène qui touche toutes les organisations basées sur le bénévolat.

On observe cependant que la baisse des effectifs se tasse et que le nombre de Clubs remonte un peu. Sans compter les Panathlon Clubs Universitaires ni les Clubs Juniors, de fin 2021 à fin 2023, le nombre de Clubs est passé de 256 à 266.

Durant la même période, le nombre de membres individuels est passé de 8965 à 8793, avec une légère remontée en 2023.

La pandémie de Covid est hélas passée par là ! De nombreux Clubs ont perdu un grand nombre de membres âgés ou très âgés, parfois dans des proportions dramatiques.

Cette crise a fortement impacté les activités des Clubs durant presque toute l'année 2020, toute l'année 2021 et une bonne partie de 2022.

Cette pandémie a aussi eu une influence négative sur la vie des Clubs. Les réunions virtuelles, malgré les progrès de la technique de communication, n'ont pas entièrement remplacé les rencontres physiques. De nombreux petits Clubs ont presque cessé de fonctionner, d'autres sont parvenus à surmonter la crise. Globalement, ces évènements n'ont évidemment pas contribué à améliorer les statistiques de notre Organisation.

Quant aux 13 Clubs Juniors, on les trouve essentiellement en Italie, ainsi qu'en Amérique latine. Certains de ces Clubs manifestent une belle vitalité et justifient leur maintien, remis en question lors de l'Assemblée extraordinaire de Molfetta.

Certains Districts sont demeurés remarquablement stables : ainsi, le District Italie voit le nombre de ses Clubs augmenter à nouveau ; le District Suisse et Liechtenstein maintient tant le nombre de ses Clubs qu'à peu près celui de ses membres. Le District France connaît une nouvelle équipe dirigeante dynamique et l'optimisme est justifié pour ce District.

La Commission d'expansion, sous la direction du Conseiller International Patrick Van Campenhout, a mis en place une stratégie en vue de développer le Panathlon dans de nouveaux pays. Nous sommes confiants que ce travail portera ses fruits à moyen terme.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Panathlon Clubs Universitaires (PCU)

La diffusion des idéaux panathloniens dans le monde est également assurée par nos Clubs universitaires. Ces Clubs ont la particularité de développer leurs activités en vue de permettre aux étudiants de participer à des Jeux. Ceux-ci auront désormais lieu sous l'égide de l'Université des Sciences et des Arts appliqués d'Anvers.

Après l'absence de compétition durant l'épidémie de Covid, l'espoir renaît et dès 2024, les joutes universitaires panathloniennes peuvent à nouveau avoir lieu pour les 19 PCU que compte le Mouvement à la fin 2023.

Avec les pays comportant des PCU, le PI est présent dans 30 pays et 4 continents.

Fondation PI-Domenico Chiesa

La Fondation PI-Domenico Chiesa, dont j'assume également la présidence, a amplifié ses activités après que le Conseil International et le Conseil de la Fondation ont convenu en 2021 de mieux coordonner leurs efforts.

Une partie des concours organisés par Rapallo est désormais confiée à la Fondation Domenico Chiesa. Cette année seront renouvelés les concours de courts métrages organisés avec la FICST, ainsi qu'un concours de photographies dans le cadre d'une importante manifestation internationale de photographies qui a lieu chaque année à Reggio Emilia.

On constate cependant qu'à de rares exceptions, la Fondation peine à obtenir la reconnaissance des clubs, malgré ses efforts constants pour la promotion et la diffusion des idéaux panathloniens. Maurizio Monego, Secrétaire de la Fondation, ne ménage pas ses efforts ni son imagination pour assurer contre vents et marées le bon fonctionnement et la mise en valeur de ce précieux instrument.

CONCLUSIONS

Réélu à la fin 2020 à la présidence du Panathlon International, soutenu par une équipe bien soudée, je n'ai cessé de m'engager pour assurer une diffusion encore plus ample et universelle de notre Mouvement, pour que le Panathlon International, membre de la Famille Olympique, mette en œuvre ses compétences de service, qu'il figure parmi les meilleurs promoteurs des valeurs éthiques et éducatives du sport.

Cette capacité est reconnue par le CIO, qui nous aide à la réaliser par sa contribution annuelle.

Le PI continue à se moderniser et à s'adapter à l'évolution que connaît le monde du Sport et à ses nouvelles exigences en matière de gouvernance et de promotion des principes d'éthique. Pour ce faire, les Statuts ont modifié le rôle du past-Président, qui revêtira, à l'instar des anciens présidents du CIO, un rôle de consultant dans les instances dirigeantes du PI. Cela répond aux principes de la Charte Olympique, au respect de laquelle nous sommes tenus, qui veut éviter le maintien durant de trop nombreuses années de dirigeants ayant un rôle décisionnel.

Toujours en vue d'harmoniser notre Organisation avec les règles en vigueur au sein de la Famille Olympique, nous avons prévu un contrôle externe des comptes du PI. Ce contrôle ne sera pas la répétition de celui qu'exerce actuellement à notre entière satisfaction le collège des contrôleurs aux comptes, mais un contrôle de qualité, sans frais excessifs pour le PI.

Enfin, le Conseil International a décidé de nommer une Commission d'éthique et de prévoir l'adoption par l'Assemblée générale d'un code d'éthique. Par là, nous voulons nous intégrer encore mieux au Mouvement Olympique auquel nous appartenons.

J'ai confiance dans la pérennité du Panathlon International que j'ai eu l'honneur et la grande satisfaction de servir durant 8 ans et suis certain que de cette manière nous poursuivrons la réalisation des des objectifs fixés par nos fondateurs il y a bientôt 73 ans.

Le Président
Pierre Zappelli



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Giacomo Santini – Past-president

COMMUNICATION

Depuis plusieurs années, on constate une **intensification** de l'engagement des clubs pour la communication de leurs activités avec le renforcement de la fonction d'"**attaché de presse**", généralement confiée à un membre ayant une activité professionnelle de journaliste ou d'informaticien.

NOUVELLES

La mise en place de **newsletters** par le Secrétariat général a encouragé beaucoup de clubs à orienter leurs communications, autrefois réservées aux médias de leur région, vers cette forme de communication "interne", dans l'espoir de les voir publiées.

Très intéressante est la présence croissante d'informations provenant des **districts plus lointains**, par exemple ceux d'Amérique du Sud, bien que le niveau technique de la communication reste celui de la nouvelle, rarement celui de l'analyse en détail. Cette présence est néanmoins précieuse en tant que **source** pour recueillir les rapports les plus intéressants qui, dûment mis en œuvre et affinés, permettent à la **revue quadrimestrielle** de garantir une image plus complète de l'univers panathlonien.

REVUE QUADRIMESTRIELLE

En revanche, la collaboration avec la **revue** quadrimestrielle sur des sujets de fond reste très aléatoire, sauf pour quelques personnalités particulièrement compétentes ou impliquées dans le monde de la communication à titre professionnel qui proposent des arguments, objet de débat. La synergie avec les **nouvelles** sélectionne des sujets qui ne sont pas des activités ordinaires communes à tous les clubs, mais des cas ou des événements extraordinaires ou particulièrement originaux et inspirants qui sont ainsi rendus d'intérêt général.

En ce qui concerne l'utilisation de la **revue**, des enquêtes non officielles mais réalistes montrent que la majorité des membres préfèrent la **version papier** à la version électronique adoptée pour certains numéros pour des raisons économiques. Il faudra encore des années **d'évolution générationnelle** pour que la tendance s'inverse, compte tenu de l'âge moyen des panathloniens.

PÉRIODIQUES ÉLECTRONIQUES DES CLUBS

Cette évolution continue est également confirmée par l'engagement de certains clubs dans la diffusion de leurs propres périodiques sous forme électronique, généralement d'excellente qualité technique et journalistique. Cependant, le nombre (une dizaine sur le total des clubs) montre qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Mais c'est quand même en cours.

PRIX COMMUNICATION

À la clôture du délai de participation au Prix Communication 2024, **14 clubs**, c'est-à-dire les plus avancés dans cette activité, avaient envoyé leurs dossiers, déjà mis en évidence par leur présence dans les nouvelles et autres formes d'information décrites ci-dessus.

Le jury va maintenant se réunir pour sélectionner les dossiers dans les trois catégories prévues par l'appel à candidatures : **presse écrite, électronique et radio-télévision**. La remise des prix aura lieu lors du dîner de gala à Agrigento en marge de l'Assemblée électorale et du Congrès scientifique.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Giorgio Chinellato – Conseiller International

Au cours de ces quatre années, on a accordé une attention particulière à la révision, la mise à jour et l'adaptation de la Charte du P.I., et plus particulièrement des Statuts et du Règlement.

Surtout, en prévision de l'Assemblée de Lausanne, quelques changements importants des Statuts ont été étudiés et approuvés par le C.I.

Nous avons également procédé à l'examen et à l'évaluation de certaines propositions reçues, en particulier de la part du D.I., en prêtant attention et prudence aux possibles effets sur l'ensemble du Mouvement, en tenant compte des différentes situations dans les Districts.

Le C.I. a également dû intervenir avec des interprétations authentiques de certaines dispositions statutaires et réglementaires suite à des questions et des problèmes soulevés et proposés par certains Clubs et/ou Districts.

Toute action a toujours été menée en consultation et avec l'avis du C.G.S.

Une autre question importante qu'il a été décidé d'étudier et d'approfondir, même s'il s'agit d'une question qui ne concerne que les clubs italiens, est la réglementation pour les associations du "troisième secteur".

Le travail d'étude et d'approfondissement a été confié au Collège Des Commissaires Aux Comptes qui, à cette fin, a pris contact avec le trésorier du D.I. En fait, c'est lui qui suit depuis longtemps l'évolution de cette législation.

Au cours de l'année 2024, les Catégories Sportives ont été réinterprétées et revisitées en tenant compte des indications prises par le CIO.

Dans l'opération de réorganisation, on a décidé de simplifier la liste, en établissant la liste de base en italien selon l'ordre alphabétique. Pour les autres langues du PI, on a décidé de garder l'ordre italien.

Au cours de l'année 23, nous avons donné une impulsion à l'accord signé précédemment avec la One Ocean Foundation. Nous avons participé à une réunion à Milan et, surtout, nous avons organisé un événement important à Rapallo, dans nos bureaux, le 24 mars.

À cette occasion, le Président Zappelli et le Président de One Ocean, Monsieur Bonadeo, ont signé et remis la Charta Smeralda à de nombreux Clubs et Clubs Nautiques de la Ligurie.

Il convient de rappeler que ce projet, qui doit être poursuivi, renforcé et étendu, s'inscrit dans le cadre des directives de l'ONU et du CIO relatives à la sauvegarde de la nature et de l'environnement. Plus précisément, il vise avant tout à protéger l'eau donc, non seulement les mers, mais aussi les lacs et les rivières.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Luis Moreno G. – Conseiller International

Le début de la période 2020-2024 a été soudainement modifié en raison de la pandémie qui ravageait le monde à l'époque, raison pour laquelle le calendrier du processus électoral a été modifié et les membres du Conseil n'ont été remplacés qu'à la fin de l'année.

La première réunion de 2021 a marqué l'engagement individuel de chaque membre du Conseil. J'ai élaboré le plan de développement international du Panathlon et j'ai également exercé la fonction inhérente au poste de conseiller pour les Amériques. L'élaboration du plan de développement exige des connaissances du contexte institutionnel, la définition de la situation actuelle et, sur la base des principes de la planification stratégique, la présentation de notre mission, notre vision et notre image idéale. Ce travail s'est appuyé sur une "analyse SWOT" qui a permis de déterminer les quatre objectifs permanents et la supervision appropriée de l'action planifiée.

La même année, le conseil a approuvé le plan, recommandé sa présentation à l'assemblée générale et établi sa validité pour les années 2022 à 2026.

Il faut souligner que, intégrant les recommandations du Conseil international, l'Assemblée générale réunie à Lausanne a approuvé à l'unanimité le "Plan de développement 2022-2026" et a ordonné son entrée en vigueur immédiate.

La même année, le Congrès de Cochabamba a démontré la qualité de la Bolivie comme hôte du XIVe Congrès panaméricain et a été le cadre de la croissance du Panathlon Club Buenos Aires, du développement du District de l'Équateur et de la présence de Baltazar Medina, Président de l'Organisation sportive bolivarienne.

En 2023, l'Argentine est devenue un District, et si le Chili a cessé de l'être, les efforts qu'il déploie pour retrouver son statut, ainsi que sa précieuse participation aux Jeux panaméricains de Santiago - 2023, sont évidents.

La première semaine d'octobre, Guayaquil est devenue le centre névralgique du mouvement Panathlonien international, réunissant près de 100 panathloniens au XVe Congrès panaméricain et accueillant la signature de l'accord avec l'ODEBO, les réunions du Conseil international et des Présidents de District.

Cette année nous lance de nouveaux défis : 4 clubs célèbrent leur 50ème anniversaire, le Club de Cochabamba sera présent aux Premiers Jeux Bolivariens de la Jeunesse et créera par conséquent le Club de Sucre. Nous poursuivrons la création d'un Club au Panama, et à la signature d'un accord avec la Fédération Internationale de Maxi basket-ball.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Rapport du Secrétaire Général - 2022-2023

Chers Présidents,

Cette assemblée marque la fin d'une période de deux ans au cours de laquelle notre Organisation s'est définitivement remise de la grave crise mondiale due à la pandémie.

À partir de l'année 2022, on a assisté progressivement à une prolifération d'activités à tous les niveaux du Panathlon, activités qui se sont poursuivies au cours de l'année qui vient de s'achever, comme pour rattraper le temps perdu.

Ces deux années ont donc été très intenses et ont vu le Secrétariat général très occupé sur différents fronts, à partir du service aux Clubs et aux Organes du PI, jusqu'aux relations internationales qui se sont intensifiées.

Événements années 2022 - 2023

Après l'organisation du 70ème anniversaire du Panathlon International en octobre 2021 à Rapallo, l'année 2022 s'est présentée avec une série d'événements qui se sont succédés et qui nous ont constamment engagés.

Après la préparation de **l'Assemblée de Lausanne** avec les changements statutaires qui ont eu lieu en juin, nous avons organisé, au mois de mai, **la Conférence sur "Fair-Play et École : un nouveau départ"**. Ensuite, en septembre, nous avons remis le **Flambeau d'Or** à Thomas Bach, président du CIO, et nous avons organisé la **Table Ronde** sur le thème "Les effets des conflits et de la politique dans le sport".

Le même mois, le Comité de Présidence de District et le Conseil International se sont tenus à **Beausoleil** et en octobre nous avons participé au **Congrès Panaméricain** qui s'est tenu à Cochabamba, en Bolivie, sur le thème " Le sport à l'ère de l'urgence sanitaire ".

Au cours de l'année, il y a également eu de nombreuses réunions en ligne entre certaines des associations internationales faisant partie de l'Association globale des fédérations internationales sportives, (en anglais GAISF: *Global Association of International Sports Federations*) qui, à la fin de l'année 2022, ont conduit à la création de **l'Association de l'organisations internationale du sport** (en anglais AIOS : *Association of International Organization for Sport*).

L'année 2023 a commencé par plusieurs réunions pour organiser différentes activités, parmi lesquelles : le lancement du projet "**One-Ocean**" (qui a eu lieu conjointement avec le Conseil international organisé à Rapallo), la signature du partenariat avec **l'Association Internationale du Sport et de la Culture** (en anglais ISCA: *International Sport and Culture Association*), la participation du président aux **Championnats du monde du kempo** en avril en Portugal. Le Panathlon a également participé aux Jeux du CSIT, au cours desquels le Président a remis le **Prix du Panathlon**, et, en ligne, à la Conférence sur les droits de l'homme organisée par **l'APES** (Accord partiel élargi sur le Sport).

En 2023, le projet Erasmus **SAMF** (*Sport Against Match Fixing* - voir le rapport moral) a également été mis en œuvre. Ce projet nous a vu engagés dans des **réunions mensuelles en ligne** et dans des tâches de coordination, de traduction, et d'organisation visant à la réalisation des objectifs prévus dans l'annonce du Panathlon International.

À ce propos, je voudrais remercier Fabio Figueiras, vice-président du club de Lisbonne, qui nous a soutenus et s'est personnellement impliqué dans le projet. Nous avons également réussi à impliquer trois panathlètes, Barbara Rossi du Club de Pesaro, Gwenda Stevens du Club de Brussel EU et Reinhard Seigner du Club de Graz, qui sont devenus volontairement des **ambassadeurs du PI** pour SAMF.

À ce titre, ils ont organisé plusieurs réunions (MSI) impliquant des centaines d'étudiants et de clubs sportifs afin de créer des moments de réflexion sur le phénomène des matchs truqués.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Les Représentations de Lausanne et de Bruxelles ont également participé au "Focus Group" (réunion de réflexion sur le sujet) avec d'autres panathlètes qui se sont rendus disponibles et que je remercie pour leur disponibilité : Mirko Rimessi du Club de Ferrara (I), Vladimir Godoi du Club de Sao Paulo (BR), Michael Horvath du Club de Graz (A), Chiara Volonté du Club de La Malpensa (I), et Gwenda Stevens du Club de Bruxelles (B). En novembre, un grand effort a été fait pour organiser **le Congrès Panaméricain** intitulé "Les bénéfices du sport dans la communauté" à Guayaquil, (Equateur), ce qui, grâce au soutien financier du Club et du District, a permis d'organiser à la fois la réunion du Conseil International et le Comité de Présidence de District. L'accord de partenariat avec l'ODEBO (Organisation Sportive Bolivarienne) a également été signé en cette occasion.

Le Secrétariat général a continué à entretenir des relations continues et systématiques avec la **Représentation de Lausanne** (qui a fêté ses 5 ans en février), avec la **Représentation de Bruxelles**, avec les Clubs Universitaires de Panathlon, avec tous les membres du Conseil d'administration international et avec les présidents de district ainsi qu'avec les organisations avec lesquelles nous avons un partenariat. Il a également participé à la remise des prix du **Concours Photographique International** de Reggio Emilia, aux congrès et aux réunions virtuelles organisés.

Au cours de ces deux années, le Président, les Conseillers Internationaux et la soussignée se sont également engagés activement pour participer, dans la mesure du possible, aux événements et aux Assemblées organisées par les Clubs, les Zones et les Districts. Parmi les rendez-vous fixes, on souligne la participation du Secrétariat Général à l'organisation de la Semaine Européenne du Sport, la remise des Prix Internationaux du Fair Play par le CIFP (Comité International pour le Fair Play) et la Journée Mondiale du Fair Play à Bruxelles. Le Secrétariat Général a également collaboré à la réalisation du « calendrier perpétuel pour un monde Fair-Play ».

Activités du Secrétariat Général

Parallèlement aux événements mentionnés ci-dessus, et aux initiatives que vous trouverez dans le rapport moral du CI, je voudrais rappeler brièvement les activités institutionnelles qui ont mobilisé la soussignée et tout le personnel du Secrétariat général en termes d'organisation, de préparation et de participation, au cours des deux dernières années.

En particulier, nous avons eu **13 Comités de Présidence** (dont 9 par voie télématique), **6 Conseils Internationaux + 2 avec la Fondation de PI-D. Chiesa** (dont 5 par vidéoconférence), **2 Comités de Présidence de district, 1 Assemblée Générale ordinaire et 1 Assemblée Générale extraordinaire**, **7 réunions du CRC**, **1 réunion de la Commission Expansion** en présence et par voie électronique. Ensuite, nous avons également suivi plusieurs réunions de la **Commission Scientifique et Culturelle** (par vidéoconférence), des **réunions du groupe de travail pour les changements statutaires**, des réunions du groupe de travail pour la mise en place de la **Commission d'Éthique** ainsi que de la **Commission de l'Épargne**, et 4 réunions du Conseil d'administration de la Fondation.

Les bureaux

On a atteint l'objectif de faire du Secrétariat général du PI un point de référence pour les clubs, les dirigeants et les membres, afin de leur fournir assistance, informations et clarifications. Les témoignages que de nombreux panathlètes nous adressent quotidiennement en sont la preuve. Je vous remercie !

En même temps, les engagements internationaux se sont considérablement intensifiés et le Panathlon International a atteint un bon niveau de relations qui se multiplient de jour en jour. Notre effort pour suivre les indications du CIO en matière de *good governance* et d'adoption d'un code d'éthique (qui sera soumis au vote lors de l'Assemblée de juin) vise également à renforcer notre Mouvement et son organisation.

Le nombre d'employés du Secrétariat reste inchangé par rapport au dernier rapport : six employés, y compris le soussigné, dont un seul à temps plein.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Mes fonctions sont définies dans le Statut et dans le Règlement du Panathlon, auxquelles s'ajoutent la coordination et la responsabilité du travail effectué au sein du secrétariat, l'assistance au Comité de Présidence, la participation à toutes les commissions et réunions institutionnelles, ainsi que les engagements liés à la participation à des projets Erasmus auxquels je travaille avec Monica Rossi.

Les bureaux sont divisés en : **secrétariat et administration**, avec Nicoletta Bena qui s'occupe des tâches de secrétariat, des procès-verbaux et des résolutions de tous les organes internationaux ainsi que des voyages et des réservations pour les réunions et l'organisation d'événements internationaux.

Ensuite, Monica Rossi s'occupe des comptes du PI et de la Fondation en veillant aussi à la gestion administrative. Simona Giannoni se charge de la collecte des frais d'inscription, de l'archive des membres, et du district Italie qui prévoit un contrat de travail séparé ; **communication et traductions** avec Barbara Aste qui s'occupe de la traduction des actualités, de circulaires et de communications, en anglais, français et espagnol. Elle collabore aussi à la gestion des médias sociaux, et des projet de l'EWoS et du Fair Play.

Finalement, Emanuela Chiappe se dédie au site web, à la revue et aux publications, ainsi que au concours de graphisme et aux prix de la communication. Elle est rentrée après une période d'environ deux ans de congé conformément à la loi 104 de la législation italienne.

Pendant son absence, elle a été remplacée par plusieurs jeunes collègues : ces changements ont entraîné un engagement considérable en faveur de leur intégration et de leur formation.

Je tiens à remercier toute l'équipe de Rapallo qui, cette fois encore, a fait preuve de sa disponibilité et de sa capacité d'accueil, et qui a toujours été prête à s'adapter aux changements et à coopérer activement. Je remercie tout particulièrement Nicoletta, qui prendra sa bien méritée retraite au mois de septembre. Nous perdrons une précieuse collaboratrice et une mémoire historique du Secrétariat en raison de ses 39 années de service, mais l'amitié et le partage d'un long voyage ensemble demeureront.

Communication

L'organe de communication officiel du PI est notre **magazine**, qui est toujours disponible dans les six langues du PI, qui est envoyé par courrier à chaque membre (à l'exception d'un numéro en 2023) et qui est également disponible en ligne, à feuilleter et en fichier *pdf*. La **newsletter** hebdomadaire est envoyée régulièrement et fournit des informations sur les activités internationales, les résultats des réunions, ainsi que sur les initiatives spéciales des districts et des clubs. La mise en page a été modifiée et permet désormais d'accéder aux bulletins d'information des clubs, à nos magazines et à la section Fondation D.Chiesa.

Le Secrétariat se charge également de l'envoi des circulaires institutionnelles, de la correspondance ordinaire qui est accompagnée, et parfois remplacée, par des **mails d'info** (techniques de *reminder* pour rappeler en quelques lignes ou avec des images, des rendez-vous importants, des échéances, etc.)

Les clubs ont également la possibilité d'accéder à **toutes les décisions du CI et du CdP** à partir de la section privée du site et de vérifier la **liste des membres** enregistrés sur le site du Panathlon International. Avec un simple mot de passe, chaque président de club, ou son délégué, pourra voir les membres de son club et mettre à jour leurs données personnelles.

En outre, des boîtes institutionnelles gratuites pour chaque Club de Panathlon avec l'extension panathlon.net sont toujours utilisées pour créer une adresse stable et immédiatement identifiable.

La **communication** reste toujours un **point déterminant** : elle est nécessaire pour approfondir les relations, partager des informations, des besoins, des objectifs, ainsi que pour apprendre à se connaître et à se faire connaître. **Pour cela, nous avons également besoin de votre coopération.**

Il a été demandé aux clubs de nommer un membre du conseil d'administration qui peut être considéré comme **"responsable" des relations avec le PI**. Cette personne pourra ainsi nous aider à promouvoir nos initiatives non seulement parmi les membres, qui souvent ne connaissent pas les activités du PI, mais aussi à l'extérieur, afin de permettre, par exemple, la diffusion de nos concours.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Si nous arrivons à impliquer plus de personnes, nos initiatives auront plus de succès et par conséquent l'intérêt pour nos valeurs et pour nos clubs grandira.

Les relations internationales

Comme je l'ai déjà écrit ci-dessus et comme vous l'avez lu dans le rapport moral du Conseil International, les relations internationales se sont développées et cela signifie que, parallèlement au prestige que notre Association assume dans le panorama sportif mondial, les tâches et les engagements, les miens et ceux du Secrétariat Général, se sont certainement intensifiés.

Villa Queirolo

Notre bureau central nécessite à son tour une présence et une attention constantes, car notre contrat prévoit la garde de la totalité de la Villa. Dans les bureaux, nous venons d'acheter une grande bibliothèque pour abriter tous les volumes collectés au fil des ans (environ 600), ainsi que la collection de toutes les revues du PI et les documents de fondation. Il s'agit d'un patrimoine culturel et historique qui enrichit notre siège et constitue une ressource pour les panathlonsiens qui souhaitent la consulter.

Les projets

Le Conseil International a également lancé plusieurs projets au cours de la période biennale 2022-2023, notamment l'envoi de matériel promotionnel aux clubs pour les aider à relancer leurs activités sur leur territoire après la pandémie. Un travail intense a été nécessaire pour la préparation et l'envoi de ces kits, qui ont été appréciés par beaucoup.

Vous trouverez sur le site et dans le magazine les nombreuses initiatives entreprises par nos clubs. Voici un résumé des projets :

- **"Envoi de matériel promotionnel PI"** - 81 clubs ont reçu des kits de matériel (casquettes, t-shirts, ballons, matériel avec le logo PI) pour des événements sportifs, des événements scolaires, des conventions, etc.
- **"Clubs + sensibles au sport pour tous"** - un projet plus ambitieux visant à récompenser les clubs qui ont mené des actions concrètes sur le territoire en faveur des personnes handicapées. La Commission attribuera des prix aux trois premiers projets qu'elle jugera les plus remarquables parmi ceux reçus.
- **"Fair-Play et École : un nouveau départ"** est un projet important qui voit les clubs de panathlon comme des acteurs dans le travail de diffusion du fair-play dans les écoles. Pour lancer le projet, le PI a organisé en mai 2022 une conférence pour promouvoir au mieux ce projet, et des kits contenant des gadgets sur le fair-play ont été préparés pour être distribués aux écoles.
- Collaboration entre le **PI, la Fondation PI-D.Chiesa et la FICTS** (Fédération Internationale Cinéma Télévision Sportifs) : ce deux années on a organisé **deux concours internationaux sur l'art visuel**, dans le but de diffuser nos valeurs et notre Mouvement à travers la production de courts-métrages traitant de sujets spécifiques liés à l'Olympisme. Les cérémonies de remise des prix ont eu lieu à Milan au Festival FICTS.
- En collaboration avec la Fondation, **deux concours internationaux de photographie** ont été organisés en 2022 et 2023. Les deux éditions ont donné lieu à l'exposition et à la remise des prix des meilleures œuvres lors de l'exposition internationale de Reggio Emilia.
- **Prix de la communication**. Ce prix biennal recueille les candidatures des clubs du Panathlon : cette compétition prévoit une Commission *ad hoc* qui établit un classement final et récompense ceux qui ont le plus contribué à la diffusion des idées panathlonsiennes dans les médias, à la télévision et dans les journaux.

Les autres projets

Parmi les initiatives du Conseil International, je voudrais souligner la **"reconnaissance des membres"** qui ont acquis diverses anciennetés panathlonsiennes. Des diplômes, des parchemins et des insignes ont été spécialement préparés pour célébrer ces étapes importantes. Une autre initiative concerne les **"athlètes testimoniaux"** dans le but d'impliquer les athlètes dans la promotion de nos valeurs. Nous continuons à envoyer des **lettres de bienvenue** aux clubs qui en font la demande pour les nouveaux membres, lettres qui



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

contiennent les pin de membre PI, une clé USB avec toutes les informations et les documents de base de notre association: entre 2022 et 2023, nous avons envoyé plus de **550 lettres** de bienvenue dans le monde entier. Suite au succès du projet Erasmus SAMF, nous avons préparé (toujours avec Fabio) et rejoint 6 autres projets Erasmus, à la fois en tant que coordinateurs et partenaires. Pour ces nouveaux défis, nous pourrons également impliquer la représentation de Lausanne ainsi que quelques clubs juniors.

Croisons les doigts pour la réussite !

Conclusions

Le présent rapport conclut mon mandat auprès du Président Pierre Zappelli. Ce fut un privilège de pouvoir travailler à son côté et d'avoir sa confiance qui m'a permis d'apprendre beaucoup. La relation humaine ainsi que l'amitié qui se sont créées entre nous resteront à jamais gravées dans ma mémoire, je l'en remercie.

Je voudrais également remercier le trésorier Stefano Giulieri, qui est toujours présent et qui constitue un point de référence pour moi et pour tout le secrétariat. Merci au Conseil International pour la confiance qu'il nous a accordée et qui nous a permis d'exprimer pleinement notre potentiel et de travailler d'une manière stimulante et sereine. Plus précisément, merci à Giacomo, Orietta, Giorgio, Luigi, Luis et Patrick. Je voudrais aussi prendre un instant pour adresser une pensée et une prière à Eugenio, dont la perte me laisse encore incrédule, mais que je sens proche de nous. Merci aussi aux Membres des Collèges qui se sont toujours montrés très professionnels et avec lesquels nous avons toujours entretenu d'excellentes relations.

Je vous remercie de votre attention et j'espère que vous pourrez venir à Rapallo pour connaître nos activités "en personne" et visiter le Secrétariat général, qui est aussi votre maison.

Simona Callo



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Rapport du Trésorier sur la clôture des comptes au 31.12.2022

L'exercice 2022 a été très particulier avec l'organisation d'événements ordinaires mais aussi extraordinaires.

En particulier, je voudrais mentionner la Convention sur le Fair Play qui s'est tenue à Rondine (AR); l'Assemblée générale qui s'est tenue à Lausanne ; la Table ronde et la cérémonie du Flambeaux d'Or organisées à Rome ; la participation au Congrès panaméricain à Cochabamba ; l'Assemblée des Présidents de District qui s'est tenue à Beausoleil.

Pour faire face à ces événements au cours de l'exercice, un montant supplémentaire de 51.000 € avait été prudemment provisionné au cours de l'exercice 2021, ce qui, ajouté aux provisions existantes, a porté le total des provisions au 31.12.2021 à 264.295,75 €.

Les coûts générés par ces événements (frais de voyage - logement et nourriture - traductions - moyens de connexion à distance), ainsi que d'autres coûts extraordinaires ou liés à l'inflation que j'énumère ci-dessous, ont pu être compensés par la libération de réserves pour un montant total de 111.000 euros.

Au bilan, après ces ajustements, il reste des provisions de 153.295,75 EUR, qui couvrent principalement les risques dans leur ensemble et nous permettent de poursuivre la réalisation de nos projets à l'avenir.

Dans le rapport annuel 2022, nous avons également abordé le problème des clubs en retard de paiement depuis longtemps. Pour les clubs dont on ne peut prévoir les possibilités de survie, nous avons procédé, avec la participation des présidents de district et des gouverneurs, à leur fermeture en passant les créances irrécouvrables en perte. Au total, neuf clubs ont été fermés, ce qui a représenté une perte de 18 086 euros, alors que le budget prévoyait un montant de 5 000 euros.

Nous devons poursuivre cette stratégie à l'avenir avec des contacts réguliers avec les clubs afin de limiter les créances impayées, surtout pas plus de deux ans.

En ce qui concerne les frais généraux, il faut noter que la municipalité de Rapallo nous a envoyé une facture pour la consommation de gaz pour le chauffage et l'électricité pour les cinq dernières années pour un coût total de 18 002,23 euros.

Nous avons contesté cette facture, d'abord par une réunion dans la municipalité, puis par une lettre. Malheureusement, la municipalité de Rapallo n'a pas répondu positivement à notre demande, et nous avons donc payé le montant dû, en répercutant 4 213,76 euros sur les coûts des services publics de 2022. La différence de 13 789 euros a été comptabilisée en tant que passif éventuel. Différence par rapport au budget 17.000 EUR.

La forte augmentation du coût de la vie nous a conduits à une indemnité annuelle de liquidation pour le personnel de 26.500 euros (+ 11.500 euros par rapport au budget).

Divers autres coûts ont connu une légère augmentations, conformément à la situation économique.

REVENUS

Nos revenus proviennent de deux sources principales:

- le CIO et les cotisations des membres.

La contribution du CIO a été considérablement réduite ces dernières années. En fait, le montant qui était payé en euros dans le passé est maintenant payé en dollars. Compte tenu du taux de change défavorable par rapport aux 91 000 euros collectés dans le passé, nous n'avons reçu l'année dernière que 77 182 euros, ce qui a représenté une différence négative de 14 000 euros par rapport au budget.

Pour l'avenir, il est difficile d'envisager une amélioration de ces revenus, étant donné que le CIO opère en USD.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

- Cotisations des membres : l'érosion des années précédentes s'est malheureusement poursuivie en 2022.

Les cotisations collectées ont diminué de 21 000 euros par rapport à 2021 et même de 40 000 euros par rapport au budget.

Université d'Anvers : Au cours de l'année 2022, nous avons reçu un total de 6 375 euros liés à la participation des étudiants aux Jeux organisés par les Clubs Universitaires du Panathlon.

Malheureusement, l'Université d'Anvers nous a informés qu'à partir de 2023, elle ne sera plus en mesure de nous verser ces contributions en raison de ses difficultés financières.

CONCLUSIONS

Grâce aux importantes réserves accumulées au cours des années précédentes, nous avons pu présenter un bilan encore positif au 31.12.2022.

Pour l'avenir, nous devons toutefois envisager des mesures qui nous permettront de fonctionner correctement dans les années à venir.

De manière inattendue, la situation générale a changé brusquement, d'une part avec moins de revenus et d'autre part avec une augmentation substantielle des coûts.

Ces dernières années, nous avons opéré avec une réduction substantielle des coûts, en particulier ceux liés au personnel, qui, à mon avis, ne peut pas être réduit davantage.

Nous devons certainement réfléchir à d'autres mesures d'économie et contrôler toutes les dépenses, les réunions, les événements, les dons, etc. en temps opportun.

Du côté des revenus, nous devons d'abord faire tout notre possible pour augmenter le nombre de membres. À cet égard, j'aimerais souligner que la cotisation par membre due au PI est restée inchangée pendant une bonne vingtaine d'années, à l'exception d'un ajustement limité au cours des dernières années pour les pays à faible PIB.

Compte tenu de la forte hausse des prix au cours des trois dernières décennies, je trouve donc peu crédible que la baisse du nombre de membres puisse être imputée à la cotisation due au PI.

Par prudence, je voudrais également rappeler que la contribution substantielle du CIO n'est pas basée sur une convention ou un contrat, qu'elle n'est donc pas garantie, mais qu'elle est examinée et allouée année par année, en tenant compte notamment de la conformité aux exigences fixées par le mouvement olympique.

Rapallo, 14.03.2024

Le Trésorier

Stefano Giulieri



Rapport du Trésorier sur la clôture des comptes au 31.12.2023

Après un exercice 2022 marqué par diverses activités et événements extraordinaires (voir rapport exercice 2022), l'exercice 2023 a connu des activités ordinaires plus conformes au passé.

La seule activité particulière, qui s'inscrit néanmoins dans l'internationalité de notre association, a été l'organisation d'une réunion du Conseil International et du Comité des Présidents de District à l'occasion du Congrès Panaméricain de Guayaquil.

Il est à noter que l'engagement financier qui en résulte est comparable à l'organisation de ces réunions en Europe.

Malgré une gestion prudente des coûts, en particulier avec

- la plupart des réunions en virtuel
- notre revue n'est apparue que trois fois et une seule fois en ligne en 2023, tandis que dans le passé elle était publiée quatre fois.

l'exercice comptable examiné s'est soldé par une perte de 569,19 euros après la libération de réserves de 27 000 euros.

Un coût supplémentaire de 18.300 EUR a été enregistré pour l'achat de gadgets pour les clubs afin de stimuler les activités avec les jeunes et les écoles. Cette action, qui a vu le jour pendant le Covid, a été poursuivie par décision du CI pour l'ensemble de l'année 2023.

Je voudrais souligner que, malgré l'inflation mondiale généralement élevée, les coûts ont été réduits d'environ 37 000 euros de 2020 à 2023. Cela témoigne de l'engagement marqué en faveur d'un contrôle constant de chaque dépense.

Afin de poursuivre les tâches et les objectifs qui nous sont imposés par les Statuts et les Règlements (en particulier l'internalisation de notre association), il est impensable de réduire les coûts davantage.

Malheureusement, la raison de la clôture financière négative se trouve principalement dans le poste des recettes, en particulier les postes "*cotisations des membres*" et "*contributions du CIO*".

Cotisations des membres

Au cours de l'exercice 2023, après de nombreuses années de baisse significative du nombre de membres, nous avons enfin constaté une augmentation, ce qui nous a permis d'entrer dans la catégorie des cotisations des membres 8 421 euros de plus qu'en 2022. Malheureusement, cela ne nous permet pas de compenser ce que nous avons perdu les années précédentes. En effet, en comparant les années 2020 et 2023, nous constatons une diminution des recettes provenant du poste "cotisations" de 40 800 euros. Si l'on remonte ensuite à 2016, la perte de recettes sur ce poste s'élève à 60 000 euros.

Contributions du CIO

La contribution du CIO, qui nous est versée annuellement, a également diminué de façon spectaculaire, passant de 77 182 euros en 2022 à 55 000 euros, soit une nouvelle baisse de 22 182 euros. Rappelons que les années précédentes, le CIO nous versait 91 000 euros par an. Notre manque à gagner par rapport à 2020 est donc de 36 000 euros.

Conclusions

Grâce aux importantes réserves constituées au cours des années précédentes, nous sommes en mesure de présenter un bilan encore positif au 31.12.2023.

Après la libération de réserves pour un montant de 27.000 euros, il nous reste des provisions globales de 126.295 euros, un montant qui couvre tous les risques en cours mais qui diminuera probablement encore au cours de l'exercice actuel.

Pour une bonne gestion financière future, il est impératif que les provisions soient augmentées dans les années à venir.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

La seule possibilité de réaliser le souhait susmentionné réside dans l'augmentation des recettes.

La contribution du CIO n'étant pas basée sur une convention ou un contrat, et n'étant donc pas garantie, la seule possibilité d'augmenter les revenus repose sur les membres.

D'abord, avec une nette augmentation des membres et ensuite, après 20 ans de cotisations inchangées, nous devons absolument ratifier, sans plus tarder, une augmentation des cotisations à partir de 2025.

Rapallo, 14.03.2024

Le Trésorier

Stefano Giulieri



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

RAPPORT SUR LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2023/2024

Les budgets pour les exercices 2025 et 2026 sont le résultat d'un travail de prévision des engagements prévus pour la prochaine période de deux ans. Il s'agit d'une estimation et surtout d'un effort de planification pour respecter les événements certains qui se produiront, en suivant les lignes adoptées en fonction aussi des conditions économiques générales du marché qui ont changé.

Le nouveau Conseil qui se chargera de la gestion du Panathlon Int. à partir de demain sera certainement en mesure d'adopter des changements au budget, en l'adaptant à son programme de deux ans, en respectant toujours l'équilibre des comptes annuels.

Je voudrais souligner que le poste des recettes comprend l'augmentation des cotisations proposées, sans lesquelles il est impossible de remplir les engagements du PI.

Dans le poste des recettes, la contribution versée annuellement par le CIO a également été réduite à 55 000 euros, ce qui correspond au montant reçu pour les activités menées au cours de l'exercice 2023.

Comme il n'y a rien d'autre à souligner, je sou mets les budgets 2023-2024 à votre approbation.

Rapallo, le 14.03.2024

Le Trésorier

Stefano Giulieri



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31.12.2022

No.	ACTIF	AU 31.12.2022	No.	PASSIF	AU 31.12.2022
		€			€
100	Trésorerie et équivalents de trésorerie	353.442,89	2.200	Dettes fournisseurs	68.036,89
110	Caisse	4.114,18	2.201	Dettes fournisseurs	46.079,31
130	Banques - B.P.M.	66.872,95	2.202	Factures non parvenues	21.141,58
135	Cartes prépayées	1.312,89	2.203	Remboursements frais à payer	816,00
132	Assurances - Indemnités de départ	167.939,50			
133	Banques - Banco Intesa San Paolo	113.203,37	2.500	Dettes envers le Trésor	14.086,93
			2.501	Cotisations de sécurité sociale	14.086,93
160	Créances - cotisations Clubs	18.844,00	2.600	Indemnités de départ	198.350,78
164	Clubs défaillants - cotisations 2019	666,00			
165	Clubs défaillants - cotisations 2020	1.332,00	2.610	Provisions et réserves	153.295,75
166	Clubs défaillants - cotisations 2021	5.862,00	2.611	Réserve institutionnelle	15.501,75
167	Clubs défaillants - cotisations 2022	10.984,00	2.612	Pertes sur cotisations Clubs	25.286,00
350	Créances diverses	80.974,80	2.613	Expansion	20.500,00
			2.614	Projet Image	7.000,00
360	Projets 2018-2019	10.700,00	2.615	Projets institutionnels divers	15.000,00
			2.616	Réunions et congrès	10.000,00
			2.617	Représentation Lausanne	30.008,00
365	Erasmus	3.517,28	2.620	Projet Covid	10.000,00
			2.621	Flambeau d'Or	0,00
			2.622	Projet Fondation	10.000,00
			2.623	Loyer Villa Queirolo	0,00
			2.624	Représentation Bruxelles	10.000,00
			2.630	Dotations aux amortissements	56.862,52
			2.631	Mobilier et agencement	35.469,68
			2.632	Matériel et équipements de bureau	18.647,63
900	Immobilisations corporelles	64.611,41	2.633	Autres immobilisations corporelles	2.745,21
910	Mobilier et agencement	35.469,68			
920	Matériel de bureau	13.964,33	2.650	Erasmus	33.166,00
960	Matériel et ordinateurs	10.594,42			
961	Autres immobilisations corporelles	4.582,98	2.700	Capitaux propres	15.263,71
1.100	Total Actif	532.090,38			
	Perte	6.972,20			
	Balance comptable	539.062,58	1.200	Total Passif	539.062,58



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31.12.2023

No.	ACTIF	AU 31.12.2023	No.	PASSIF	AU 31.12.2023
		€			€
100	Trésorerie et équivalents de trésorerie	335.003,80	2.200	Dettes fournisseurs	58.169,15
110	Caisse	1.325,70	2.201	Dettes fournisseurs	16.493,86
130	Banques - B.P.M.	58.093,31	2.202	Factures non parvenues	36.996,55
135	Cartes prépayées	2.328,56	2.203	Remboursements frais à payer	4.678,74
132	Assurances - Indemnités de départ	171.444,97			
133	Banques - Banco Intesa San Paolo	101.811,26	2.500	Dettes envers le Trésor	14.070,99
			2.501	Cotisations de sécurité sociale	14.070,99
160	Créances - cotisations Clubs	20.818,00	2.600	Indemnités de départ	207.402,90
164	Clubs défaillants - cotisations 2020	270,00			
165	Clubs défaillants - cotisations 2021	3.810,00	2.610	Provisions et réserves	126.295,75
166	Clubs défaillants - cotisations 2022	3.408,00	2.611	Réserve institutionnelle	15.501,75
167	Clubs défaillants - cotisations 2023	13.330,00	2.612	Pertes sur cotisations Clubs	20.286,00
350	Créances diverses	60.682,62	2.613	Expansion	20.500,00
			2.614	Projet Image	7.000,00
360	Projets 2018-2019	10.700,00	2.615	Projets institutionnels divers	15.000,00
			2.616	Réunions et congrès	10.000,00
			2.617	Représentation Lausanne	22.008,00
365	Erasmus	10.997,04	2.620	Projet Covid	0,00
			2.621	Flambeau d'Or	0,00
			2.622	Projet Fondation	10.000,00
			2.623	Loyer Villa Queirolo	0,00
			2.624	Représentation Bruxelles	6.000,00
			2.630	Dotations aux amortissements	60.201,36
			2.631	Mobilier et agencement	35.584,42
			2.632	Matériel et équipements de bureau	21.025,97
900	Immobilisations corporelles	68.827,01	2.633	Autres immobilisations corporelles	3.590,97
910	Mobilier et agencement	39.105,28			
920	Matériel de bureau	14.544,33	2.650	Erasmus	33.166,00
960	Matériel et ordinateurs	10.594,42			
961	Autres immobilisations corporelles	4.582,98	2.700	Capitaux propres	8.291,51
1.100	Total Actif	507.028,47			
	Perte	569,19			
	Balance comptable	507.597,66	1.200	Total Passif	507.597,66



		31/12/2022	au 31/12/2023
	COMPTE DE RÉSULTAT - Charges		
69	CHARGES	603.331,85	496.908,16
6901	FRAIS ADMINISTRATIFS	22.546,46	24.671,24
6901000001	FRAIS POSTAUX	3.820,70	5.976,88
6901000002	TÉLÉPHONE	3.408,20	3.296,41
6901000003	ÉLECTRICITÉ	2.714,68	2.500,00
6901000004	FRAIS DE BUREAU	1.954,71	2.619,21
6901000005	CHAUFFAGE	1.499,08	3.000,00
6901000006	FORMATION	1.282,00	0,00
6901000007	SÉCURITÉ	1.295,62	1.600,78
6901000008	FRAIS DIVERS D'EXPLOITATION	2.266,94	354,68
6901000009	REDEVANCE CRÉDIT-BAIL PHOTOCOPIEUSE	922,69	877,29
6901000010	FRAIS DE NETTOYAGE	3.381,84	4.445,99
6903	CHARGES DE PERSONNEL ET SERVICES EXTÉRIEURS	279.391,47	258.544,90
6903000001	SALAIRES ET TRAITEMENTS	139.832,71	145.589,62
6903000002	COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE	94.870,63	79.298,57
6903000003	SERVICES EXTÉRIEURS	8.584,59	11.904,59
6903000004	CHARGES SOCIALES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00	0,00
6903000005	INDEMNITÉS DE DÉPART - QUOTE-PART ANNUELLE	26.519,54	14.302,12
6903000006	COTISATION 4%	0,00	0,00
6903000007	IRAP - Impôt régional sur les activités productives	9.584,00	7.450,00
6905	ORGANISATION RÉUNIONS	19.044,08	4.961,06
6905000001	TRADUCTION SIMULTANÉE	9.222,88	4.180,26
6905000002	MATÉRIEL	9.821,20	780,80
	COMPTE DE RÉSULTAT - Charges	31/12/2022	au 31/12/2023
6907	REMBOURSEMENTS ORGANES INTERNATIONAUX	54.446,75	67.442,69
6907000001	PRÉSIDENT	5.591,17	5.850,02
6907000002	CONSEIL INTERNATIONAL	12.871,79	18.808,68
6907000003	COMITÉ DE PRÉSIDENTE	1.065,04	1.206,10
6907000004	SECRETARIAT GÉNÉRAL	4.676,30	4.920,00
6907000005	PAST-PRÉSIDENT	80,85	0,00
6907000006	COMMISSIONS	0,00	951,22
6907000007	TRÉSORIER	452,70	561,20
6907000008	CCC - Collège des commissaires aux comptes	2.286,48	1.743,34
6907000009	CGS - Comité d'arbitrage et de garantie statutaire	1.201,61	260,22
6907000011	REMBOURSEMENTS DIVERS	3.037,00	1.553,99
6907000012	DÉLÉGUÉS	3.033,68	5.351,52
6907000013	REPRÉSENTATION BRUXELLES	0,00	4.924,10
6907000014	PROJETS / ÉVÉNEMENTS	20.150,13	21.312,30
6907000016	GROUPE DE TRAVAIL FUTUR DU PI	0,00	
6907000017	PRÉSIDENT SUPRANATIONAL	0,00	
690700022	Erasmus 2022	0,00	0,00



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

6909	COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT	13.673,76	8.779,73
6909000001	COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT	13.673,76	8.779,73
6911	EXPANSION	8.799,12	1.190,09
6911000001	EXPANSION	8.799,12	1.190,09
6913	CONTRIBUTIONS DIVERSES	3.069,84	8.888,14
6913000001	CONTRIBUTIONS DIVERSES / ÉPINGLETTES ANCIENNETÉ 50+	0,00	3.000,00
6913000002	CADEAUX ET PRIMES	3.069,84	5.888,14
6913000003	PROMOTION/MATÉRIEL PUBLICITAIRE	0,00	
6913000004	BROCHURES/ENVELOPPES DE BIENVENUE	0,00	
6915	FRAIS GÉNÉRAUX	45.918,63	33.795,18
6915000001	FRAIS DE CONSEIL	6.038,62	6.128,30
6915000002	ASSURANCES	4.440,65	4.440,65
6915000003	SERVICE APRÈS-VENTE MATÉRIEL DE BUREAU	3.030,41	1.943,20
6915000005	FRAIS BANCAIRES	1.827,99	1.520,37
6915000006	TRADUCTIONS	9.840,68	7.728,85
6915000007	ENGAGEMENTS DONNÉS	13.806,49	737,20
6915000008	ADHÉSION AUTRES ORGANISMES	2.002,49	4.738,24
6915000009	LOGICIEL	2.986,10	4.017,54
6915000011	FRAIS GÉNÉRAUX DIVERS	1.945,20	2.540,83
6917	ORGANISATION ÉVÉNEMENTS	36.546,57	8.020,39
6917000012	Charte Devoirs des parents		
6917000013	Flambeau d'Or	14.471,83	
6917000014	Réunion PJ		
6917000015	Congrès panaméricain	9.563,80	7.285,39
6917000016	Friendly Games		
6917000017	Plaques éthiques		
6917000018	CSIT		735,00
6917000019	Projets 2021		
6917000020	Cérémonie 70ème anniversaire		
6917000021	Table ronde	12.510,94	
6920	ORGANISATION ASSEMBLÉES STATUTAIRES	24.873,18	0,00
6951000001	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	<i>0,00</i>	<i>880,00</i>
6951000002	LOYER VILLA QUEIROLO	<i>14.725,20</i>	<i>21.602,36</i>
6951000003	MAINTENANCE SITE INTERNET	<i>3.328,00</i>	<i>509,04</i>
6951000005	CARTES D'ASSOCIÉ	<i>0,00</i>	
6951000007	CONCOURS D'ARTS GRAPHIQUES - EXPOSITION CIO	<i>0,00</i>	
6951000008	TAXE SUR LES DÉCHETS	<i>169,00</i>	<i>160,00</i>
6951000009	PRIX COMMUNICATION	<i>1.172,09</i>	
6951000010	REDEVANCE CRÉDIT-BAIL - MOBILIER DE BUREAU	<i>0,00</i>	
6951000013	PERTES SUR COTISATIONS DES CLUBS	18.086,00	7.386,00
6951000014	REPRÉSENTATION LAUSANNE	16.503,65	16.916,19
6951000015	PROVISIONS ET RÉSERVES	0,00	0,00



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

6991	FRAIS REVUE	37.872,26	29.822,31
6991000001	IMPRESSION	11.720,96	7.979,78
6991000002	SERVICES EXTÉRIEURS	0,00	0,00
6991000003	TRADUCTIONS	11.803,79	11.704,32
6991000004	FRAIS D'ENVOI	13.351,98	9.545,48
6991000005	TVA NON-DÉDUCTIBLE	995,53	592,73
6991000006	FRAIS DIVERS	0,00	0,00
70	AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR	3.165,79	3.338,84
	COMPTE DE RÉSULTAT - Produits	31/12/2022	au 31/12/2023
59	PRODUITS	596.359,65	496.338,97
5901	COTISATIONS	396.842,09	405.263,60
5901000001	COTISATIONS	390.286,09	398.842,60
5901000002	COTISATIONS ANNÉES PRÉCÉDENTES	0,00	0,00
5901000003	COTISATIONS NOUVEAUX CLUBS	500,00	1.100,00
5901000004	COTISATIONS CLUBS JUNIORS	91,00	624,00
5901000005	NOUVEAUX MEMBRES	5.965,00	4.697,00
5903	SUBVENTION CIO	77.182,01	55.000,00
5903000001	SUBVENTIONS CIO	77.182,01	55.000,00
5903000002	SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES CIO	0,00	0,00
5991	PRODUITS REVUE	0,00	0,00
5991000002	PUBLICITÉ REVUE	0,00	
5993	PRODUITS DIVERS	11.335,55	9.075,37
5993000001	PRODUITS D'INTÉRÊT	513,43	964,89
5993000002	AUTRES PRODUITS	0,00	6.660,48
5993000003	ENGAGEMENTS REÇUS	4.446,37	
5993000004	Université Anvers	6.375,75	1.450,00
5993000005	Erasmus	0,00	
5994	PRÉLÈVEMENTS SUR PROVISIONS ET RÉSERVES	111.000,00	27.000,00
5994000001	PROJETS		
5994000002	FLAMBEAU D'OR		
5994000003	SECRÉTARIAT LAUSANNE		
5994000004	EXPANSION		
5994000005	PROJET IMAGE		
	BÉNÉFICE/PORTE	-6.972,20	-569,19



BUDGETS PRÉVISIONNELS

COMPTE DE RÉSULTAT - Charges

69 CHARGES

6901 FRAIS ADMINISTRATIFS

6901000001	FRAIS POSTAUX	4.500,00	4.500,00
6901000002	TÉLÉPHONE	4.500,00	4.500,00
6901000003	ÉLECTRICITÉ	3.500,00	3.500,00
6901000004	FRAIS DE BUREAU	1.500,00	1.500,00
6901000005	CHAUFFAGE	3.000,00	3.000,00
6901000006	FORMATION	500,00	500,00
6901000007	SÉCURITÉ	1.000,00	1.000,00
6901000008	FRAIS DIVERS D'EXPLOITATION	1.000,00	1.200,00
6901000009	REDEVANCE CRÉDIT-BAIL PHOTOCOPIEUSE	1.000,00	1.000,00
6901000010	FRAIS DE NETTOYAGE	4.500,00	4.500,00

6903 CHARGES DE PERSONNEL ET SERVICES EXTÉRIEURS

6903000001	SALAIRES ET TRAITEMENTS	150.000,00	150.000,00
6903000002	COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE	108.000,00	108.000,00
6903000003	SERVICES EXTÉRIEURS	0,00	0,00
6903000004	CHARGES SOCIALES SERVICES EXTÉRIEURS	0,00	0,00
6903000005	INDEMNITÉS DE DÉPART - QUOTE-PART ANNUELLE	16.000,00	16.000,00
6903000006	COTISATION 4%	0,00	0,00
6903000007	IRAP - Impôt régional sur les activités productives	7.500,00	7.500,00

6905 ORGANISATION RÉUNIONS

6905000001	TRADUCTION SIMULTANÉE	7.000,00	7.000,00
6905000002	MATÉRIEL	2.000,00	2.000,00

6907 REMBOURSEMENTS ORGANES INTERNATIONAUX

6907000001	PRÉSIDENT	15.000,00	15.000,00
6907000002	CONSEIL INTERNATIONAL	18.000,00	18.000,00
6907000003	COMITÉ DE PRÉSIDENTE	8.000,00	8.000,00
6907000004	SECRETARIAT GÉNÉRAL	6.000,00	6.000,00
6907000005	PAST-PRÉSIDENT	1.500,00	1.500,00
6907000006	COMMISSIONS	8.000,00	8.000,00
6907000007	TRÉSORIER	1.000,00	1.000,00
6907000008	CCC - Collège des commissaires aux comptes	2.000,00	2.000,00
6907000009	CGS - Comité d'arbitrage et de garantie statutaire	1.500,00	1.500,00
6907000011	REMBOURSEMENTS DIVERS	3.000,00	3.000,00
6907000012	DÉLÉGUÉS	5.000,00	5.000,00
6907000013	REPRÉSENTATION BRUXELLES	5.000,00	5.000,00
6907000014	PROJETS / ÉVÉNEMENTS	10.000,00	10.000,00
6907000016	GROUPE DE TRAVAIL FUTUR DU PI	0,00	0,00
6907000017	PRÉSIDENT SUPRANATIONAL	0,00	0,00

projet budget 2025	projet budget 2026
595.500,00	597.500,00
25.000,00	25.200,00
4.500,00	4.500,00
4.500,00	4.500,00
3.500,00	3.500,00
1.500,00	1.500,00
3.000,00	3.000,00
500,00	500,00
1.000,00	1.000,00
1.000,00	1.200,00
1.000,00	1.000,00
4.500,00	4.500,00
281.500,00	281.500,00
150.000,00	150.000,00
108.000,00	108.000,00
0,00	0,00
0,00	0,00
16.000,00	16.000,00
0,00	0,00
7.500,00	7.500,00
9.000,00	9.000,00
7.000,00	7.000,00
2.000,00	2.000,00
84.000,00	84.000,00
15.000,00	15.000,00
18.000,00	18.000,00
8.000,00	8.000,00
6.000,00	6.000,00
1.500,00	1.500,00
8.000,00	8.000,00
1.000,00	1.000,00
2.000,00	2.000,00
1.500,00	1.500,00
3.000,00	3.000,00
5.000,00	5.000,00
5.000,00	5.000,00
10.000,00	10.000,00
0,00	0,00
0,00	0,00



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

6909	COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT	10.000,00	10.000,00
6909000001	COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT	10.000,00	10.000,00
6911	EXPANSION/DÉVELOPPEMENT	8.000,00	8.000,00
6911000001	EXPANSION/DÉVELOPPEMENT	8.000,00	8.000,00
6913	CONTRIBUTIONS DIVERSES	11.000,00	11.000,00
6913000001	CONTRIBUTIONS DIVERSES/DISTINCTIONS	3.000,00	3.000,00
6913000002	CADEAUX ET PRIMES	4.000,00	4.000,00
6913000003	PROMOTION/MATÉRIEL PUBLICITAIRE	3.000,00	3.000,00
6913000004	BROCHURES/ENVELOPPES DE BIENVENUE	1.000,00	1.000,00
6915	FRAIS GÉNÉRAUX	36.500,00	36.500,00
6915000001	FRAIS DE CONSEIL	7.000,00	7.000,00
6915000002	ASSURANCES	5.000,00	5.000,00
6915000003	SERVICE APRÈS-VENTE MATÉRIEL DE BUREAU	3.000,00	3.000,00
6915000005	FRAIS BANCAIRES	2.000,00	2.000,00
6915000006	TRADUCTIONS	8.000,00	8.000,00
6915000007	ENGAGEMENTS DONNÉS	0,00	0,00
6915000008	ADHÉSION AUTRES ORGANISMES	5.000,00	5.000,00
6915000009	LOGICIEL	3.500,00	3.500,00
6915000011	FRAIS GÉNÉRAUX DIVERS	3.000,00	3.000,00
6917	ORGANISATION ÉVÉNEMENTS	38.000,00	10.000,00
6917000012	Charte Devoirs des parents		
6917000013	Flambeau d'Or	14.000,00	
6917000014	Réunion PJ		
6917000015	Congrès panaméricain	7.000,00	
6917000016	Friendly Games		
6917000017	Plaques éthiques		
6917000018	CSIT	2.000,00	
6917000019	Projets	10.000,00	10.000,00
6917000020	Cérémonie 70ème anniversaire		
6917000021	Table ronde	5.000,00	
6920	ORGANISATION ASSEMBLÉES STATUTAIRES	0,00	27.000,00
6951000001	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	<i>1.500,00</i>	<i>1.500,00</i>
6951000002	LOYER VILLA QUEIROLO	<i>23.000,00</i>	<i>24.000,00</i>
6951000003	MAINTENANCE SITE INTERNET	<i>1.000,00</i>	<i>1.000,00</i>
6951000005	CARTES D'ASSOCIÉ	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6951000007	CONCOURS D'ARTS GRAPHIQUES - EXPOSITION CIO	<i>3.000,00</i>	<i>3.000,00</i>
6951000008	TAXE SUR LES DÉCHETS	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
6951000009	PRIX COMMUNICATION	<i>0,00</i>	<i>1.500,00</i>
6951000010	REDEVANCE CRÉDIT-BAIL - MOBILIER DE BUREAU	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
6951000013	PERTES SUR COTISATIONS DES CLUBS	6.100,00	6.400,00
6951000014	REPRÉSENTATION LAUSANNE	17.000,00	17.000,00
6951000015	PROVISIONS ET RÉSERVES	0,00	0,00
6991	FRAIS REVUE	36.700,00	36.700,00
6991000001	IMPRESSION	12.000,00	12.000,00



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

6991000002	SERVICES EXTÉRIEURS	0,00	0,00
6991000003	TRADUCTIONS	12.000,00	12.000,00
6991000004	FRAIS D'ENVOI	12.000,00	12.000,00
6991000005	TVA NON-DÉDUCTIBLE	500,00	500,00
6991000006	FRAIS DIVERS	200,00	200,00
		0,00	0,00
70	AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR	4.000,00	4.000,00
	COMPTE DE RÉSULTAT - Produits		
59	PRODUITS	595.500,00	597.500,00
5901	COTISATIONS	535.500,00	537.500,00
5901000001	COTISATIONS	529.000,00	531.000,00
5901000002	COTISATIONS ANNÉES PRÉCÉDENTES	0,00	0,00
5901000003	COTISATIONS NOUVEAUX CLUBS	500,00	500,00
5901000004	COTISATIONS CLUBS JUNIORS	1.000,00	1.000,00
5901000005	NOUVEAUX MEMBRES	5.000,00	5.000,00
5903	SUBVENTION CIO	55.000,00	55.000,00
5903000001	SUBVENTIONS CIO	55.000,00	55.000,00
5903000002	SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES CIO	0,00	0,00
5991	PRODUITS REVUE	0,00	0,00
5991000002	PUBLICITÉ REVUE	0,00	0,00
5993	PRODUITS DIVERS	5.000,00	5.000,00
5993000001	PRODUITS D'INTÉRÊT		
5993000002	AUTRES PRODUITS	5.000,00	5.000,00
5993000003	ENGAGEMENTS REÇUS		
5993000004	Université Anvers		
5993000005	Erasmus		
5994	PRÉLÈVEMENTS SUR PROVISIONS ET RÉSERVES		
5994000001	PROJETS		
5994000002	FLAMBEAU D'OR		
5994000003	SECRETARIAT LAUSANNE		
5994000004	EXPANSION		
5994000005	PROJET IMAGE		
	BÉNÉFICE/PERTE	0,00	0,00



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

NOTES

AUX ÉTATS FINANCIERS clos le 31.12.2022 et le 31.12.2023

Les états financiers du Panathlon International des exercices clos le 31/12/2022 et le 31/12/2023 ont été rédigés, comme pour les exercices précédents, conformément aux normes comptables applicables aux organisations à but non lucratif, suivant les lignes directrices publiées par le Conseil national des experts comptables (Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti - CNDCEC) en matière d'organisations sans but lucratif, dûment adaptées aux spécificités et aux procédures de l'Association.

La structure des états financiers vise à présenter une image claire de la situation financière et du résultat de notre Association, sur base de comptabilité d'engagement.

Les états financiers sont présentés en tableaux juxtaposés et comptabilisent les charges et les produits afférents aux catégories d'activité suivantes:

- Métiers de base ou institutionnels,
- Activités auxiliaires ou liées,
- Activités générales de soutien.

Le principe de base consiste à donner, par la présentation même des états financiers, un aperçu des activités menées par l'Association.

Ces états financiers appliquent les règles de la comptabilité analytique.

Les données sont présentées sous forme comparative par rapport aux données de l'année précédente et les notes illustrent les principaux changements intervenus. La monnaie de présentation est l'euro.

Les états financiers du Panathlon International se composent des documents suivants:

État de la situation financière (présentation juxtaposée), rédigé au sens de l'art. 2424 du Code Civil, comportant certains changements et ajustements pour tenir compte des particularités de la structure du capital d'une organisation sans but lucratif.

Compte de résultat, qui illustre les modalités d'acquisition et d'utilisation des ressources. Ce modèle ne permet pas d'afficher les résultats intermédiaires, mais il donne un aperçu immédiat des charges et des produits. Les produits et les charges sont présentés suivant le principe de la comptabilité d'engagement et le principe de prudence.

Notes aux états financiers, qui illustrent les critères d'évaluation, de présentation et de composition des différents postes, la méthodologie adoptée pour la ventilation des coûts communs entre les axes d'exploitation et tout autre détail nécessaire pour intégrer le Compte de résultat.

Les états financiers sont accompagnés du Rapport du Collège des commissaires aux comptes. Ce document d'"audit volontaire" n'est pas exigé par la loi, mais il est un outil supplémentaire pour garantir une gestion transparente des ressources.

FORME JURIDIQUE ET AGRÉMENTS INSTITUTIONNELS

Dénomination : Panathlon International

Acte constitutif du 14 mai 1960, enregistré à Pavie le 25 mai 1960, n. 3240, vol. 207

Numéro d'identification fiscale: 80045290105

TVA: 02009860996



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Objectif

Son objectif est l'affirmation de l'idéal sportif et de ses valeurs morales et culturelles, en tant que moyen de formation et d'éducation de la personne, et de solidarité entre les hommes et les peuples.

Le Panathlon International entretient des relations systématiques avec l'UE pour la Semaine européenne du sport (EWoS) et avec l'APES (Accord partiel élargi sur le sport), promu par le Conseil de l'Europe, dont les objectifs sont la promotion du sport et de ses valeurs positives, la mise au point des normes internationales et l'établissement d'un cadre ou d'une plateforme pan-européenne de coopération intergouvernementale dans le domaine du sport.

Reconnaisances juridiques:

- Le Panathlon International est doté de la personnalité juridique et, au sens du décret présidentiel no 361 du 10/02/2000, est inscrit, sous le no 3, au Registre des personnes morales de la Préfecture de Gênes depuis le 6 juillet 2001 – Prot. 429/2001 Sett. I/1
- Le Panathlon International a obtenu l'agrément officiel du COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (C.I.O.) lors de la réunion de Rome des 25 et 26 septembre 1982, comme communiqué le 11 juin 1982, réf. no 4734/82.
- Le Panathlon International fait partie du Comité international pour le Fair Play (CIFP), du Comité international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) et de l'Association générale des fédérations internationales sportives (AGFIS).

ORGANES SOCIAUX

Les organes du Panathlon International sont:

- L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES
- LE PRÉSIDENT, PIERRE ZAPPELLI
- LE VICE-PRÉSIDENT, ORIETTA MAGGI
- LE COMITÉ DE PRÉSIDENCE
- Président : PIERRE ZAPPELLI
- Vice-président : ORIETTA MAGGI
- Past-président : GIACOMO SANTINI
- Trésorier : STEFANO GIULIERI
- Secrétaire général : SIMONA CALLO

- LE CONSEIL INTERNATIONAL
- Président : Pierre ZAPPELLI; Vice-président: Orietta MAGGI. Membres du Conseil International: Luigi INNOCENZI; Giorgio CHINELLATO; Eugenio GUGLIELMINO; Stefano GIULIERI; Luis MORENO; Patrick VAN CAMPENHOUT et, à partir du 01.01.2024, par cooptation, Andrea TORTORA et Fabiano GEREVINI.

- LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- Président : Giuseppe RAVASI
- Membres titulaires : Marino ALBANI, Andrea SBARDELLATI

- LE TRÉSORIER : Stefano GIULIERI

- LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Simona CALLO.

Au sens des Statuts, tous les mandats institutionnels électifs au sein de l'Association sont à titre gracieux.

SIÈGE ET STRUCTURE DE L'ORGANISATION

- Siège social et d'opération : Villa Queirolo – Via Aurelia Ponente n. 1, Rapallo (GE, Italie)
- Représentation en Suisse établie en 2018 à Lausanne.
- Représentation en Belgique établie en 2019 à Bruxelles.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

AXES D'ACTIVITÉ

La structure organisationnelle du Panathlon International, à ce jour, est ainsi composée :

Simona CALLO : Secrétaire général – Assistante du Président – Relations internationales

Monica ROSSI : Responsable Administration – Secrétaire général adjoint

Nicoletta BENA : Responsable déplacements et événements

Simona GIANNONI : Relations avec les Clubs – Gestion cotisations - Commission pour l'expansion

Barbara ASTE : Traductions – Bibliothèque – Réseaux sociaux

Emanuela CHIAPPE : Service de presse et de communication – Bureau de rédaction

L'organigramme du Secrétariat Général est resté stable par rapport à la période précédente, avec 6 effectifs (1 à temps plein et 5 à temps partiel à durée indéterminée), soit 4,5 unités de travail au total.

La structure comporte également une représentation à Lausanne avec une secrétaire à temps partiel qui assure l'organisation et la gestion des relations avec les Organismes et les Organisations internationales (CIO et Fédérations internationales), et une représentation à Bruxelles qui gère les relations avec l'Union Européenne.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31.12.2022

No.	ACTIF	AU 31.12.2022	PASSIF	AU 31.12.2022
		€		€
100	Trésorerie et équivalents de trésorerie	353 442,89	Dettes fournisseurs	68 036,89
110	Caisse	4 114,18	Dettes fournisseurs	46 079,31
130	Banques - B.P.M.	66 872,95	Factures non parvenues	21 141,58
135	Cartes prépayées	1 312,89	Remboursements frais à payer	816,00
132	Assurances - Indemnités de départ	167 939,50		
133	Banques - Banco Intesa San Paolo	113 203,37	Dettes envers le Trésor	14 086,93
			Cotisations de sécurité sociale	14 086,93
160	Créances - cotisations Clubs	18 844,00	Indemnités de départ	198 350,78
164	Clubs défaillants - cotisations 2019	666,00		
165	Clubs défaillants - cotisations 2020	1 332,00	Provisions et réserves	153 295,75
166	Clubs défaillants - cotisations 2021	5 862,00	Réserve institutionnelle	15 501,75
167	Clubs défaillants - cotisations 2022	10 984,00	Pertes sur cotisations Clubs	25 286,00
350	Créances diverses	80 974,80	Expansion	20 500,00
			Projet Image	7 000,00
360	Projets 2018-2019	10 700,00	Projets institutionnels divers	15 000,00
			Réunions et congrès	10 000,00
			Représentation Lausanne	30 008,00
365	Erasmus	3 517,28	Projet Covid	10 000,00
			Flambeau d'Or	0,00
			Projet Fondation	10 000,00
			Loyer Villa Queirolo	0,00
			Représentation Bruxelles	10 000,00
			Dotations aux amortissements	56 862,52
			Mobilier et agencement	35 469,68
			Matériel et équipements de bureau	18 647,63
900	Immobilisations corporelles	64 611,41	Autres immobilisations corporelles	2 745,21
910	Mobilier et agencement	35 469,68		
920	Matériel de bureau	13 964,33	Erasmus	33 166,00
960	Matériel et ordinateurs	10 594,42		
961	Autres immobilisations corporelles	4 582,98	Capitaux propres	15 263,71
1.100	Total Actif	532 090,38		
	Perte	6 972,20		
	Balance comptable	539 062,58	Total Passif	539 062,58

(en unités d'euro)



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31.12.2023

No.	ACTIF	AU 31.12.2023	PASSIF	AU 31.12.2023
		€		€
100	Trésorerie et équivalents de trésorerie	335 003,80	Dettes fournisseurs	58 169,15
110	Caisse	1 325,70	Dettes fournisseurs	16 493,86
130	Banques - B.P.M.	58 093,31	Factures non parvenues	36 996,55
135	Cartes prépayées	2 328,56	Remboursements frais à payer	4 678,74
132	Assurances - Indemnités de départ	171 444,97		
133	Banques - Banco Intesa San Paolo	101 811,26	Dettes envers le Trésor	14 070,99
			Cotisations de sécurité sociale	14 070,99
160	Créances - cotisations Clubs	20 818,00	Indemnités de départ	207 402,90
164	Clubs défallants - cotisations 2020	270,00		
165	Clubs défallants - cotisations 2021	3 810,00	Provisions et réserves	126 295,75
166	Clubs défallants - cotisations 2022	3 408,00	Réserve institutionnelle	15 501,75
167	Clubs défallants - cotisations 2023	13 330,00	Pertes sur cotisations Clubs	20 286,00
350	Créances diverses	60 682,62	Expansion	20 500,00
			Projet Image	7 000,00
360	Projets 2018-2019	10 700,00	Projets institutionnels divers	15 000,00
			Réunions et congrès	10 000,00
			Représentation Lausanne	22 008,00
365	Erasmus	10 997,04	Projet Covid	0,00
			Flambeau d'Or	0,00
			Projet Fondation	10 000,00
			Loyer Villa Queirolo	0,00
			Représentation Bruxelles	6 000,00
			Dotations aux amortissements	60 201,36
			Mobilier et agencement	35 584,42
			Matériel et équipements de bureau	21 025,97
900	Immobilisations corporelles	68 827,01	Autres immobilisations corporelles	3 590,97
910	Mobilier et agencement	39 105,28		
920	Matériel de bureau	14 544,33	Erasmus	33 166,00
960	Matériel et ordinateurs	10 594,42		
961	Autres immobilisations corporelles	4 582,98	Capitaux propres	8 291,51
1.100	Total Actif	507 028,47		
	Perte	569,19		
	Balance comptable	507 597,66	Total Passif	507 597,66

(en unités d'euro)



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

COMPTE DE RÉSULTAT
COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2022
(en unités d'euro)

CHARGES (-A)			603 331,85
FRAIS ADMINISTRATIFS		22 546,46	
CHARGES DE PERSONNEL ET SERVICES EXTÉRIEURS		279 301,47	
ORGANISATION RÉUNIONS		19 044,08	
REMBOURSEMENTS ORGANES INTERNATIONAUX		54 446,75	
COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT		13 673,76	
EXPANSION		8 799,12	
CONTRIBUTIONS DIVERSES		3 069,84	
FRAIS GÉNÉRAUX		45 918,63	
ORGANISATION ÉVÉNEMENTS		36 546,57	
ORGANISATION ASSEMBLÉES STATUTAIRES		24 873,18	
ENTRETIEN ET MAINTENANCE		0,00	
LOYER VILLA QUEIROLO		14 725,20	
MAINTENANCE SITE INTERNET		3 328,00	
TAXE SUR LES DÉCHETS		169,00	
PRIX COMMUNICATION		1 172,09	
PERTES SUR COTISATIONS DES CLUBS		18 086,00	
REPRÉSENTATION LAUSANNE		16 503,65	
PROVISIONS ET RÉSERVES		0,00	
FRAIS REVUE		32 872,26	
AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR		3 165,79	
PRODUITS (B)			596 359,65
COTISATIONS		396 842,09	
SUBVENTION CIO		77 182,01	
PRODUITS DIVERS		11 335,55	
PRÉLÈVEMENTS SUR PROVISIONS ET RÉSERVES		111 000,00	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (- A + B)			(-6 972,20)



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

COMPTE DE RÉSULTAT
COMPTE DE RÉSULTAT au 31/12/2023
(en unités d'euro)

CHARGES (A)			496 908,16
FRAIS ADMINISTRATIFS		24 671,24	
CHARGES DE PERSONNEL ET SERVICES EXTÉRIEURS		258 544,90	
ORGANISATION RÉUNIONS		4 961,06	
REMBOURSEMENTS ORGANES INTERNATIONAUX		67 442,69	
COMITÉ PRÉSIDENTS DE DISTRICT		8 779,73	
EXPANSION		1 190,09	
CONTRIBUTIONS DIVERSES		8 888,14	
FRAIS GÉNÉRAUX		33 795,18	
ORGANISATION ÉVÉNEMENTS		8 020,39	
ORGANISATION ASSEMBLÉES STATUTAIRES		0,00	
ENTRETIEN ET MAINTENANCE		880,00	
LOYER VILLA QUEIROLO		21 602,36	
MAINTENANCE SITE INTERNET		509,04	
TAXE SUR LES DÉCHETS		160,00	
PRIX COMMUNICATION		0,00	
PERTES SUR COTISATIONS DES CLUBS		7 386,00	
REPRÉSENTATION LAUSANNE		16 916,19	
PROVISIONS ET RÉSERVES		0,00	
FRAIS REVUE		29 822,31	
AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR		3 338,84	
PRODUITS (+B)			496 338,97
COTISATIONS		405 263,60	
SUBVENTION CIO		55 000,00	
PRODUITS DIVERS		9 075,37	
PRÉLÈVEMENTS SUR PROVISIONS ET RÉSERVES		27 000,00	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (- A + B)			(-569,19)



CRITÈRES D'ÉVALUATION ET NORMES COMPTABLES GÉNÉRALES

Les critères d'évaluation et les normes comptables utilisés pour la rédaction de l'État de la situation financière sont les mêmes de la période précédente, notamment:

- Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles ont été inscrites au coût d'achat, comprenant les charges accessoires si imputables; elles sont comptabilisées au coût historique et leur contrepartie figure, au passif, aux dotations aux amortissements respectives. Les dépenses relatives à l'entretien ordinaire et à la réparation d'actifs ont été entièrement enregistrées au compte frais de la période et elles ne font donc pas partie des coûts capitalisés.

Les amortissements ont été calculés aux taux prévus par les normes en vigueur, jugés appropriés et conformes à leur utilisation et représentatifs de la durée d'utilité économique et technique des éléments d'actif. Ce critère nous a paru être bien représenté par les taux suivants, qui n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent et qui ont été réduits à la moitié dans l'exercice de mise en service de l'actif concerné :

Matériel électronique de bureau :	12-20%
Petit matériel de bureau	33%
Matériel divers	25%
Mobilier et agencement	20%

- Créances : Les créances ont été inscrites selon leur valeur de réalisation présumée. Il s'agit essentiellement de créances relatives au métier de base, c'est-à-dire à la perception des cotisations des Clubs du Panathlon International à l'échelle mondiale, s'élevant à EUR 20 828,00 (contre € 18 844,00 au 31.12.2022). Cette créance a été ajustée moyennant l'allocation d'une Provision pour pertes sur cotisations qui, au 31.12.2023, s'élève à EUR 20 286,00 (contre EUR 25 286,00 au 31.12.2022).

- Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie a été inscrite à la valeur nominale et, au 31.12.2023, elle représente un montant total de EUR 335 003,80 (contre EUR 353 442,89 au 31/12/2022). Au 31.12.2023, ce poste inclut une assurance sur les indemnités de départ s'élevant à EUR 171 444,97 (contre EUR 167 939,50 au 31.12.2022) qui a été contractée afin de réserver de la liquidité réelle qui serait immédiatement disponible et utilisable en cas de démission des employés.

- Dettes fournisseurs : Ces dettes sont inscrites à la valeur nominale représentative de la valeur de remboursement. La trésorerie a été inscrite à la valeur nominale et, au 31.12.2023, elle représente un montant total de EUR 58 169,15 (contre EUR 68 036,89 au 31/12/2022).

- Dettes envers le Trésor : Au 31.12.2023, ces dettes s'élèvent à EUR 14 070,99 (contre EUR 14 086,93 au 31.12.2022) et incluent les dettes pour cotisations sociales et impôts relatifs aux salaires des employés, ainsi que les retenues à la source sur les honoraires des prestataires indépendants.

- Provisions et réserves : Elles sont affectées pour couvrir tous passifs éventuels qui sont soit certains, soit probables mais qui, à la date de clôture des comptes, étaient indéterminés quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance. Les provisions affectées reflètent la meilleure estimation possible sur la base des engagements donnés et des informations disponibles. Si nécessaire, compte est tenu des risques et des pertes imputables à la période, même si connus après la clôture de la période mais avant la rédaction des états financiers.

Au 31.12.2023, la Réserve institutionnelle se chiffre à EUR 15 501,75 (contre 15 501,75 au 31.12.2022). La Provision pour pertes sur cotisations des Clubs est décrite de façon plus détaillée dans le paragraphe consacré aux créances. Les autres provisions ont été affectées pour couvrir les frais qui seront encourus dans les exercices successifs comme détaillé ci-dessous :



PROVISIONS ET RÉSERVES	au 31/12/22	Prélèvements au 31/12/23	au 31/12/23
Provision Projets institutionnels	15.000,00	0,00	15.000,00
Provision Projet Image	7.000,00	0,00	7.000,00
Provision Représentation Lausanne	30.008,00	8.000,00	22.008,00
Provision Événements et Congrès / Assemblée	10.000,00	0,00	10.000,00
Provision Projet Covid CLUBS	10.000,00	10.000,00	0,00
Provision Représentation Bruxelles	10.000,00	4.000,00	6.000,00
Réserve institutionnelle	15.501,75		15.501,75
Provision pour l'expansion	20.500,00	0,00	20.500,00
Provision Pertes sur cotisations	25.286,00	5.000,00	20.286,00
Provision Projets Fondation	10.000,00		10.000,00

- Provision Indemnités de départ : Ce poste représente, net des acomptes déjà payés, la dette totale effectivement échue à titre d'indemnités de départ pour les employés, conformément à la loi applicable.
- Capitaux propres : Les Capitaux propres du Panathlon International sont constitués de la somme des résultats d'exploitation issus des exercices précédents et, au 31.12.2023, ils s'élèvent à EUR 8 291,51 (contre EUR 15 263,71 au 31.12.2022).

Les critères d'évaluation suivants ont été utilisés pour la rédaction du Compte de résultat :

- **PRODUITS** : Les produits sont présentés suivant le principe de la comptabilité d'engagement et le principe de prudence et ils comportent essentiellement les produits représentés par les cotisations des Clubs associés et les subventions octroyées par le CIO et par les Organismes internationaux qui reconnaissent le Panathlon International. Les Produits divers sont issus de la livraison d'articles-cadeaux à titre occasionnel ; ceux-ci sont qualifiés cependant comme revenus institutionnels sans caractère commercial, étant donné que leur valeur spécifique n'excède pas les coûts directement imputables (art. 143, alinéa 1, Code des impôts consolidé). Les produits financiers incluent les produits d'investissements en valeurs et d'intérêts bancaires.
- **CHARGES** : Les charges sont présentées en détail dans les schémas des états financiers, sur base d'exercice et des faits générateurs; elles sont classées suivant leur affectation aux différents types d'activité afin de mieux refléter l'importance des efforts et des engagements du Panathlon International.

L'évolution de l'exploitation de la période 2025/2026 apparaît donc globalement conforme aux deux années précédentes. En 2022, face à une diminution des produits liés aux cotisations, on a poursuivi notre politique de limitation des coûts qui est en train de donner des résultats positifs. Suite aux contributions octroyées par le CIO, il a été jugé approprié d'affecter des provisions correspondant aux coûts qui seront encourus pour les actions ciblées par lesdites subventions.

Le Panathlon International, avec la totalité de son organisation, s'est engagé à consolider le niveau minimum de ses fonds propres, condition indispensable pour ne pas perdre sa personnalité juridique.

En conclusion, il faut se réjouir de l'attitude tournée constamment vers le maximum de transparence dans la poursuite des objectifs de l'Association, qui sont davantage ciblés et définis grâce à un ancrage territorial renforcé; ceci s'accompagne d'un effort majeur de communication vers l'extérieur visant à atteindre un nombre croissant d'acteurs qui peuvent partager la mission institutionnelle du Panathlon International.

Ces états financiers, intégrant l'État de la situation financière, le Compte de résultat et les Notes, et accompagnés du Rapport des commissaires aux comptes, présentent de manière sincère et fidèle la situation financière et le résultat de l'exercice et correspondent aux écritures comptables régulièrement tenues.



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

Il n'a pas été jugé approprié d'adopter les normes spéciales prévues par le Législateur pour limiter les effets de la pandémie, telles que la suspension des amortissements et la réévaluation des actifs.

Rapallo, le 14.03.2024

Le Président International

Pierre Zappelli



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS clos le 31.12.2022

Le Collège des commissaires aux comptes a effectué le contrôle légal des états financiers annuels du Panathlon International, intégrant l'État de la situation financière au 31 décembre 2022 et le Compte de résultat pour l'exercice clos à cette date.

L'établissement des comptes annuels en conformité avec les règles qui en régissent les critères de rédaction relève de la responsabilité du Conseil International de l'organisation, tandis que le Collège des commissaires aux comptes est tenu à émettre une opinion professionnelle sur les comptes annuels et basée sur le contrôle légal effectué.

Éléments étayant l'opinion des commissaires aux comptes

Notre audit comptable a été effectué afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et qu'ils sont, dans l'ensemble, fiables. L'audit a été effectué d'une manière cohérente avec la taille de l'Association et sa structure organisationnelle. Note audit inclut l'examen, sur la base de vérifications par sondage, des éléments probants étayant les soldes et les informations qui figurent dans les états financiers. L'audit comporte également l'appréciation de l'adéquation et du caractère approprié des méthodes comptables retenues, ainsi que du caractère raisonnable des estimations comptables effectués par les gérants. Nous estimons que l'examen que nous avons réalisé fournit une base raisonnable sur laquelle fonder notre opinion professionnelle.

Opinion

Le Collège des commissaires aux comptes juge que les états financiers reflètent avec fidélité la situation financière et le patrimoine du Panathlon International au 31.12.2022, ainsi que le résultat des opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes italiennes qui en régissent les critères d'établissement et tenant compte également de la nature sans but lucratif et des caractéristiques spécifiques de l'organisation en cause.

Notamment, l'exercice 2022 s'est clôturé avec une perte d'exploitation de 6 972,20 euros. Les données saillantes des comptes annuels sont résumées ci-dessous:



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en unités d'euro)

31.12.2022		31.12.2021	
ACTIF		ACTIF	
Caisse	4 114,18	Caisse	337,92
Banques - B.P.M.	66 872,95	Banques - B.P.M.	190 361,46
Cartes prépayées	1 312,89	Cartes prépayées	276,00
Assurances - Indemnités de départ	167 939,50	Assurances - Indemnités de départ	164 320,17
Banques - Banco Intesa San Paolo	113 203,37	Banques - Banco Intesa San Paolo	80 651,99
Créances - cotisations Clubs	18 844,00	Créances - cotisations Clubs	33 859,00
Créances diverses	80 974,80	Créances diverses	11 731,04
Immobilisations corporelles	64 611,41	Immobilisations corporelles	61 452,75
Projets 2018-2019	10 700,00	Projets 2018-2019	10 700,00
Erasmus	3 517,28		
Total Actif	532 090,38	Total Actif	553 690,33
Résultat net de l'exercice	6 972,20		
Balance comptable	539 062,58		
PASSIF		PASSIF	
Dettes fournisseurs	46 079,31	Dettes fournisseurs	5 173,97
Factures non parvenues	21 141,58	Factures non parvenues	17 591,06
Remboursements frais à payer	816,00	Remboursements frais à payer	1 371,00
Cotisations de sécurité sociale	14 086,93	Cotisations de sécurité sociale	17 754,58
Indemnités de départ	198 350,78	Indemnités de départ	178 543,53
Provisions et réserves	153 295,75	Provisions et réserves	264 295,75
Dotations aux amortissements	56 862,52	Dotations aux amortissements	53 696,73
Erasmus	33 166,00		
Capitaux propres (*)	15 263,71	Capitaux propres (*)	15 068,24
Total Passif	539 062,58	Total Passif	553 494,86

(*) *Capitaux propres hors résultat net de l'exercice courant.*



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

COMPTE DE RÉSULTAT - ANNÉE 2022

(en unités d'euro)

CHARGES			603 331,85
Frais administratifs		22 546,46	
Charges de personnel et services extérieurs		279 391,47	
Organisation réunions		19 044,08	
Remboursements organes internationaux		54 446,75	
Comité Présidents de District		13 673,76	
Expansion		8 799,12	
Contributions diverses		3 069,84	
Frais généraux		45 918,63	
Organisation événements		36 546,57	
Organisation assemblées		24 873,18	
Loyer Siège Rapallo		14 725,20	
Maintenance Site Internet P.I.		3 328,00	
Taxe sur les déchets		169,00	
Prix Communication		1 172,09	
Pertes sur cotisations des Clubs		18 086,00	
Frais Siège Lausanne		16 503,65	
Frais Revue P.I.		37 872,26	
Dotations aux amortissements		3 165,79	
PRODUITS			596 359,65
Cotisations		396 842,09	
Subvention CIO		77 182,01	
Produits divers		11 335,55	
Prélèvements sur provisions et réserves		111 000,00	
Résultat net de l'exercice			(6 972,20)

Responsabilité des gérants sur les états financiers

Le Comité de présidence du Panathlon International et son Conseil International sont responsables de l'établissement des états financiers qui doivent être rédigés avec clarté et présenter une image sincère et fidèle de la situation financière et du résultat de l'exercice de l'organisation.

Les gérants doivent évaluer la capacité du Panathlon International de poursuivre son exploitation et, dans l'établissement des états financiers, ils doivent juger si le principe de continuité de l'exploitation a été correctement retenu. Enfin, ils sont responsables de fournir une information adéquate à cet égard.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Attendu que le Panathlon International est une organisation sans but lucratif qui a pour but l'affirmation de l'idéal sportif et de ses valeurs morales et culturelles, en tant que moyen de formation et d'éducation de la personne et de solidarité entre les hommes et les peuples, le Collège des commissaires aux comptes s'est



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

appuyé sur les Règles de conduite du Collège des commissaires aux comptes émanant du Conseil national des experts comptables (Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti - CNDCEC), en tenant compte cependant des particularités de l'organisation en cause.

Nous sommes tenus à émettre une opinion sur les comptes annuels sur la base de notre audit comptable, afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives qui proviennent de fraudes ou de conduites ou événements non intentionnels.

Le terme "assurance raisonnable" signifie un niveau élevé d'assurance qui, cependant, ne garantit pas qu'un audit comptable volontaire détecte toujours, le cas échéant, toute anomalie significative.

Rapport sur l'activité de surveillance

Ce rapport n'est pas issu sur la base d'une obligation juridique, étant donné que le Panathlon International n'est pas tenu d'effectuer le contrôle légal des comptes.

L'audit a été effectué d'une manière cohérente avec la taille de l'Association et sa structure organisationnelle, à la lumière de l'expérience acquise au cours des années précédentes dans le cadre de l'audit comptable confié à ce Collège.

Pour l'exercice clos au 31/12/2022, dans le cadre de nos fonctions de surveillance, notre activité s'est appuyée sur la législation applicable et sur les Règles de conduite du Collège des commissaires aux comptes recommandées par le Conseil national des experts comptables (Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti - CNDCEC).

Eu égard à nos fonctions, nous certifions que nous avons effectué les vérifications qui relèvent de notre compétence.

Nous avons notamment surveillé le respect de la loi, de l'acte constitutif et des statuts, ainsi que des principes de bonne administration et de bon fonctionnement de l'Association.

Nous avons participé aux séances du Comité de présidence et du Conseil international, ainsi qu'à l'assemblée générale qui a eu lieu en juin à Lausanne (CH), qui se sont déroulées en conformité avec les règles statutaires, législatives et réglementaires qui en régissent le fonctionnement. À cet égard, nous pouvons raisonnablement assurer que les actions décidées sont conformes à la loi et aux statuts de l'Association et qu'elles ne sont pas manifestement imprudentes, risquées, potentiellement en conflit d'intérêt ou telles à porter atteinte à l'intégrité du patrimoine de l'Association. Nous avons pris connaissance et surveillé les principales activités de l'organisation et n'avons détecté aucune anomalie à cet égard.

Nous avons évalué et surveillé l'adéquation du système administratif et comptable, ainsi que sa fiabilité pour présenter correctement les événements comptables et, pour ce faire, nous avons obtenu les informations nécessaires des responsables des différentes fonctions et nous avons examiné les pièces et les documents de l'organisation. À cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à présenter.

Sur la base des dispositions contenues dans le document du CNDCEC susmentionné, nous avons vérifié la correspondance entre les états financiers et les événements et informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de nos fonctions.

En général, nous pouvons attester que le projet d'états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 a été approuvé par le Conseil International et intègre l'État de la situation financière et le Compte de résultat.

Au vu de ce qui précède, les états financiers de l'exercice clos le 31.12.2022 sont, dans l'ensemble, conformes aux règles relatives aux critères pour leur établissement et, par conséquent, ils donnent une image sincère et fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière du PANATHLON INTERNATIONAL.

Rapallo, le 28 mars 2023

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Giuseppe Ravasi (Président)

Marino Albani (Commissaire titulaire)

Andrea Sbardellati (Commissaire titulaire)



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS clos le 31.12.2023

Le Collège des commissaires aux comptes a effectué le contrôle légal des états financiers annuels du Panathlon International, intégrant l'État de la situation financière au 31 décembre 2023 et le Compte de résultat pour l'exercice clos à cette date.

L'établissement des comptes annuels en conformité avec les règles qui en régissent les critères de rédaction relève de la responsabilité du Conseil International de l'organisation, tandis que le Collège des commissaires aux comptes est tenu à émettre une opinion professionnelle sur les comptes annuels et basée sur le contrôle légal effectué.

Éléments étayant l'opinion des commissaires aux comptes

Notre audit comptable a été effectué afin d'acquiescer tout élément nécessaire permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et qu'ils sont, dans l'ensemble, fiables. L'audit a été effectué d'une manière cohérente avec la taille de l'Association et sa structure organisationnelle. Note audit inclut l'examen, sur la base de vérifications par sondage, des éléments probants étayant les soldes et les informations qui figurent dans les états financiers. L'audit comporte également l'appréciation de l'adéquation et du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables effectués par les gérants. Nous estimons que l'examen que nous avons réalisé fournit une base raisonnable sur laquelle fonder notre opinion professionnelle.

Opinion

Le Collège des commissaires aux comptes juge que les états financiers reflètent avec fidélité la situation financière et le patrimoine du Panathlon International au 31.12.2023, ainsi que le résultat des opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes italiennes qui en régissent les critères d'établissement et tenant compte également de la nature sans but lucratif et des caractéristiques spécifiques de l'organisation en cause.

Notamment, l'exercice 2023 s'est clôturé avec une perte d'exploitation de 569,19 euros. Les données saillantes des comptes annuels sont résumées ci-dessous:



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en unités d'euro)

31.12.2022		31.12.2023	
ACTIF		ACTIF	
Caisse	4 114,18	Caisse	1 325,70
Banques - B.P.M.	66 872,95	Banques - B.P.M.	58 093,31
Cartes prépayées	1 312,89	Cartes prépayées	2 328,56
Assurances - Indemnités de départ	167 939,50	Assurances - Indemnités de départ	171 444,97
Banques - Banco Intesa San Paolo	113 203,37	Banques - Banco Intesa San Paolo	101 811,26
Créances - cotisations Clubs	18 844,00	Créances - cotisations Clubs	20 818,00
Créances diverses	80 974,80	Créances diverses	60 682,62
Immobilisations corporelles	64 611,41	Immobilisations corporelles	68 827,01
Projets 2018-2019	10 700,00	Projets 2018-2019	10 700,00
Erasmus	3 517,28	Erasmus	10 997,04
Total Actif	532 090,38	Total Actif	507 028,47
Résultat net de l'exercice	6 972,20	Résultat net de l'exercice	569,19
Balance comptable	539 062,58	Balance comptable	507 597,66
PASSIF		PASSIF	
Dettes fournisseurs	46 079,31	Dettes fournisseurs	16 493,86
Factures non parvenues	21 141,58	Factures non parvenues	36 996,55
Remboursements frais à payer	816,00	Remboursements frais à payer	4 678,74
Cotisations de sécurité sociale	14 086,93	Cotisations de sécurité sociale	14 070,99
Indemnités de départ	198 350,78	Indemnités de départ	207 402,90
Provisions et réserves	153 295,75	Provisions et réserves	126 295,75
Dotations aux amortissements	56 862,52	Dotations aux amortissements	60 201,36
Erasmus	33 166,00	Erasmus	33 166,00
Capitaux propres (*)	15 263,71	Capitaux propres (*)	8 291,51
Total Passif	539 062,58	Total Passif	507 597,56

(*) *Capitaux propres hors résultat net de l'exercice courant.*



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

COMPTE DE RÉSULTAT - ANNÉE 2023

(en unités d'euro)

CHARGES			496 908,16
Frais administratifs		24 671,24	
Charges de personnel et services extérieurs		258 544,90	
Organisation réunions		4 961,06	
Remboursements organes internationaux		67 442,69	
Comité Présidents de District		8 779,73	
Expansion		1 190,09	
Contributions diverses		8 888,14	
Frais généraux		33 795,18	
Organisation événements		8 020,39	
Organisation assemblées			
Loyer Siège Rapallo		21 602,36	
Maintenance Site Internet P.I.		509,04	
Taxe sur les déchets		160,00	
Prix Communication			
Pertes sur cotisations des Clubs		7 386,00	
Frais Siège Lausanne		16 916,19	
Frais Revue P.I.		29 822,31	
Dotations aux amortissements		3 338,84	
PRODUITS			496 338,97
Cotisations		405 263,60	
Subvention CIO		55 000,00	
Produits divers		9 075,37	
Prélèvements sur provisions et réserves		27 000,00	
Résultat net de l'exercice			569,19

Responsabilité des gérants sur les états financiers

Le Comité de présidence du Panathlon International et son Conseil International sont responsables de l'établissement des états financiers qui doivent être rédigés avec clarté et présenter une image sincère et fidèle de la situation financière et du résultat de l'exercice de l'organisation.

Les gérants doivent évaluer la capacité du Panathlon International de poursuivre son exploitation et, dans l'établissement des états financiers, ils doivent juger si le principe de continuité de l'exploitation a été correctement retenu. Enfin, ils sont responsables de fournir une information adéquate à cet égard.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Attendu que le Panathlon International est une organisation sans but lucratif qui a pour but l'affirmation de l'idéal sportif et de ses valeurs morales et culturelles, en tant que moyen de formation et d'éducation de la personne, et de solidarité entre les hommes et les peuples, le Collège des commissaires aux comptes s'est appuyé sur les Règles de conduite du Collège des commissaires aux comptes émanant du Conseil national



des experts comptables (Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti - CNDCEC), en tenant compte cependant des particularités de l'organisation en cause.

Nous sommes tenus à émettre une opinion sur les comptes annuels sur la base de notre audit comptable, afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives qui proviennent de fraudes ou de conduites ou événements non intentionnels.

Le terme "assurance raisonnable" signifie un niveau élevé d'assurance qui, cependant, ne garantit pas qu'un audit comptable volontaire détecte toujours, le cas échéant, toute anomalie significative.

Rapport sur l'activité de surveillance

Ce rapport n'est pas issu sur la base d'une obligation juridique, étant donné que le Panathlon International n'est pas tenu d'effectuer le contrôle légal des comptes.

L'audit a été effectué d'une manière cohérente avec la taille de l'Association et sa structure organisationnelle, à la lumière de l'expérience acquise au cours des années précédentes dans le cadre de l'audit comptable confié à ce Collège.

Pour l'exercice clos au 31/12/2023, dans le cadre de nos fonctions de surveillance, notre activité s'est appuyée sur la législation applicable et sur les Règles de conduite du Collège des commissaires aux comptes recommandées par le Conseil national des experts comptables (Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti - CNDCEC).

Eu égard à nos fonctions, nous certifions que nous avons effectué les vérifications qui relèvent de notre compétence.

Nous avons notamment surveillé le respect de la loi, de l'acte constitutif et des statuts, ainsi que des principes de bonne administration et de bon fonctionnement de l'Association.

Nous avons participé aux séances du Comité de présidence et du Conseil international qui se sont déroulées en conformité avec les règles statutaires, législatives et réglementaires qui en régissent le fonctionnement. À cet égard, nous pouvons raisonnablement assurer que les actions décidées sont conformes à la loi et aux statuts de l'Association et qu'elles ne sont pas manifestement imprudentes, risquées, potentiellement en conflit d'intérêt ou telles à porter atteinte à l'intégrité du patrimoine de l'Association. Nous avons pris connaissance et surveillé les principales activités de l'organisation et n'avons détecté aucune anomalie à cet égard.

Nous avons évalué et surveillé l'adéquation du système administratif et comptable, ainsi que sa fiabilité pour présenter correctement les événements comptables et, pour ce faire, nous avons obtenu les informations nécessaires des responsables des différentes fonctions et nous avons examiné les pièces et les documents de l'organisation. À cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à présenter.

Sur la base des dispositions contenues dans le document du CNDCEC susmentionné, nous avons vérifié la correspondance entre les états financiers et les événements et les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de nos fonctions.

En général, nous pouvons attester que le projet d'états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été approuvé par le Conseil International et intègre l'État de la situation financière et le Compte de résultat.

Rapport sur le compte de résultat des exercices 2022-2023

Les commissaires aux comptes constatent que, au cours des deux derniers exercices, deux facteurs spécifiques ont affecté la gestion budgétaire, notamment une réduction progressive des recettes provenant des cotisations et de la subvention du CIO par rapport aux deux années précédentes. En dépit d'une gestion aussi rigoureuse que possible des dépenses et des centres de coûts, le Trésorier n'a pas eu d'autre choix que de puiser de façon importante dans les fonds de réserve pour couvrir les pertes d'exploitation. À présent, le niveau de ces fonds est encore suffisant, mais il est conseillé d'adopter, dans de courts délais, des décisions stratégiques visant les recettes à moyen terme, afin d'assurer les ressources nécessaires au développement du Panathlon International. Dans le cas contraire, on risque une régression dangereuse.

Rapport sur le budget des exercices 2025-2026

La comparaison entre les comptes annuels 2022 et 2023 et les budgets des années 2024 et 2025, dont l'approbation figure à l'Ordre du jour de cette Assemblée, confirme une fois de plus que la structure des budgets est étayée par les recettes provenant des cotisations et de la subvention octroyée par le CIO. En particulier, le Trésorier souhaite, d'un côté, une raisonnable stabilisation de la subvention du CIO et, de l'autre côté, recommande de poursuivre l'objectif d'accroître considérablement les recettes provenant des



PANATHLON INTERNATIONAL

LUDIS IUNGIT

cotisations au moyen d'une augmentation du nombre d'associés dans le monde (au vu du renversement de tendance enregistré en 2023 après des années de réduction des effectifs), ainsi que par l'inévitable augmentation des cotisations, quasiment inchangées depuis une vingtaine d'années.

Les charges prévues sont cohérentes et proportionnées avec les états financiers des deux derniers exercices, qui ont fait l'objet d'une politique sérieuse de limitation et de rationalisation des dépenses. Le Collège des commissaires aux comptes est d'accord avec l'approche proposée par le Trésorier vis-à-vis des dynamiques futures des recettes et exprime le souhait que le nouveau Conseil International adopte de nouvelles initiatives d'envergure visant à élargir la base des effectifs existants, ainsi qu'à identifier de nouvelles formes de recettes qui s'ajouteraient à la hausse des cotisations.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous sommes d'avis que les états financiers des exercices clos le 31.12.2022 et le 31.12.2023 sont, dans l'ensemble, conformes aux règles relatives aux critères de rédaction et, par conséquent, ils donnent une image sincère et fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière du PANATHLON INTERNATIONAL.

En outre, les budgets des exercices 2025-2026 correspondent aux capacités opérationnelles concrètes de l'Entité et visent à l'équilibre budgétaire.

Le Collège atteste donc que rien ne s'oppose à ce que cette Assemblée puisse:

- approuver les comptes annuels des exercices clos le 31.12.2022 et le 31.12.2023 tels que rédigés par l'organe de gérance;
- approuver les budgets des exercices 2025-2026 tels que rédigés par l'organe de gérance, annexés à ce rapport.

Enfin, en vous rappelant que notre mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui doit adopter ces états financiers, nous vous invitons à renouveler l'organe de contrôle des comptes pour les quatre prochaines années et, ce faisant, nous désirons vous remercier pour la confiance que nous nous avez témoignée.

Rapallo, 14.03.2024

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dott. Giuseppe Ravasi (Presidente)

Dott. Marino Albani (Membro effettivo)

Dott. Andrea Sbardellati (Membro effettivo)



CLUB Statistics - 2023/2019 Term

	COUNTRIES		31.12.2023		31.12.2021		31.12.2019		difference 2023-2021	%difference 2023-2021	difference 2023-2019	%difference 2023-2019
			Clubs	Jr clubs	Clubs	Jr clubs	Clubs	Jr clubs	Clubs	Clubs	Clubs	Clubs
1	Austria	A	3		2		2		1	50,0%	1	50,0%
2	Belgium	B	5		5		6		0	0,0%	-1	-16,7%
	Belgium PCU	B	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
3	France	F	7		8		7		-1	-12,5%	0	0,0%
	France PCU		0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
4	Fürstentum Liechtenstein	FL	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
5	Italy	I	160	11	154	11	159	10	6	3,9%	1	0,6%
	Italy PCU	I	1						1		1	
6	Switzerland	CH	31		31		31		0	0,0%	0	0,0%
	Switzerland PCU	CH	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
7	Albania PCU	AL	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	Bosnia PCU	BA	0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
8	Czech Republic PCU	CZ	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
9	Estonia PCU	EST	1						1		1	
	Finland PCU	FL	0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
10	Israel PCU	ISR	1						1		1	
	Germany	D	0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
11	Germany PCU	D	4		2		2		2	100,0%	2	100,0%
12	Great Britain PCU	UK	4		1		1		3	300,0%	3	300,0%
13	Luxembourg	L	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	Luxembourg PCU	L	1						1		1	
14	Northern Ireland PCU	NIR	1						1		1	
15	Portugal	P	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
16	Republic of San Marino	RSM	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	Russia PCU	RUS	0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
17	Serbia PCU	SRB	1						1		1	
18	Slovenia	SLO	1						1		1	
19	Spain	E	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	Spain PCU	E	0		1		1		-1	-100,0%	-1	-100,0%
	TOTAL EUROPE		230	11	218	11	223	10	12	5,0%	7	2,7%
20	Togo	TG	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
21	Algeria	DZ	1		1		0		0		1	
22	Mozambico	MZB	1						1		1	
	TOTAL AFRICA		3		2		1		1	50,0%	2	200,0%
23	Argentina	RA	3		1		1		2	200,0%	2	200,0%
24	Bolivia	BOL	1		1		1		0	0,0%	0	
25	Brazil	BR	11		16	1	17	1	-5	-31,3%	-6	-35,3%
26	Chile	CHI	1		2		2		-1	-50,0%	-1	-50,0%
27	Colombia	COL	1						1		1	
28	Ecuador	EC	4		3		2		1	33,3%	2	100,0%
29	Mexico	MEX	5	1	5	1	6	1	0	0,0%	-1	-16,7%
30	Peru	PER	3		3		3		0	0,0%	0	0,0%
31	Uruguay	U	4		4		5		0	0,0%	-1	-20,0%
	TOTAL AMERICA		33	1	35	2	37	2	-2	-5,7%	-4	-10,8%
32	Iran PCU	IR	1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	TOTAL ASIA		1		1		1		0	0,0%	0	0,0%
	GRAND TOTAL		267	12	256	13	262	12	11	3,91%	5	1,53%



MEMBERSHIP Statistics - 2023/2019 Term

	COUNTRIES	31.12.2023		31.12.2021		31.12.2019		difference 2023-2021	%difference 2023-2021	difference 2023-2019	%difference 2023-2019	
		Members	Jr mbrs	Members	Jr mbrs	Members	Jr mbrs	Members	Members	Members	Members	
1	Austria	A	111		85		69		26	30,59%	42	60,87%
2	Belgium	B	73		90		116		-17	-18,89%	-43	-37,07%
	Belgium PCU	B	12		12		12		0	0,00%	0	
3	France	F	89		92		102		-3	-3,26%	-13	-12,75%
	France PCU	F	0		12		12		-12	-100,00%	-12	
4	Fürstentum Liechtenstein	FL	20		22		22		-2	-9,09%	-2	-9,09%
5	Italy	I	6004	107	6189	102	6320	107	-185	-2,99%	-316	-5,00%
	Italy PCU	I	12									
6	Switzerland	CH	1615		1591		1613		24	1,51%	2	0,12%
	Switzerland and PCU	CH	12		12		12		0	0,00%	0	
									0		0	
7	Albania PCU	AL	12		12		12		0	0,00%	0	0,00%
	Bosnia PCU	BA	0		12		12		-12	-100,00%	-12	
8	Czech Republic PCU	CZ	12		12		12		0	0,00%	0	
9	Estonia PCU	EST	12						12		12	
	Finland PCU	FL	0		12		12		-12	-100,00%	-12	
10	Israel PCU	ISR	12		0		0		12		12	
	Germany	D	0		16		18		-16	-100,00%	-18	
11	Germany PCU	D	48		24		24		24	100,00%	24	
12	Great Britain PCU	UK	48		12		12		36	300,00%	36	
13	Luxembourg	L	35		35		36		0	0,00%	-1	-2,78%
	Luxembourg PCU	L	12						12		12	
14	Northern Ireland PCU	NIR	12						12		12	
15	Czech Republic PCU	CZ	12		12		12		0	0,00%	0	
16	Republic of San Marino	RSM	29		33		33		-4	-12,12%	-4	-12,12%
	Russia PCU	RUS	0		12		12		-12	-100,00%	-12	-100,00%
17	Serbia PCU	SRB	12						12		12	
18	Slovenia	SLO	12						12		12	
19	Spain	E	12		22		22		-10	-45,45%	-10	-45,45%
	Spain PCU	E	0		12		12		-12	-100,00%	-12	
	TOTAL EUROPE		8228	107	8331	102	8507	107	-103	-1,24%	-279	-3,28%
20	Togo	TG	12		12		12		0	0,00%	0	0,00%
21	Algeria	DZ	12		12		0		0	0,00%	12	
	Algeria PCU	DZ	0		0		0		0		0	#DIV/0!
22	Mozambique	MZB	12									
	TOTAL AFRICA		36		24		12		12	50,00%	24	200,00%
23	Argentina	RA	51		29		32		22	75,86%	19	59,38%
24	Bolivia	BOL	13		13		22		0	0,00%	-9	
25	Brazil	BR	201	0	259	12	404	12	-58	-22,39%	-203	-50,25%
26	Chile	CHI	12		26		29		-14	-53,85%	-17	-58,62%
27	Colombia	COL	12									
28	Ecuador	EC	60		64		36		-4	-6,25%	24	66,67%
29	Mexico	MEX	63	9	71	9	103	9	-8	-11,27%	-40	-38,83%
	Paraguay	PAR	0		0		0		0		0	#DIV/0!
30	Peru	PER	48		48		67		0	0,00%	-19	-28,36%
31	Uruguay	U	69		88		95		-19	-21,59%	-26	-27,37%
	TOTAL AMERICA		529	9	598	21	788	21	-69	-11,54%	-259	-32,87%
32	Iran PCU	IR	12		12		12		0	0,00%	0	0,00%
	TOTAL ASIA		12		12		12		0	0,00%	0	0,00%
	GRAND TOTAL		8805	116	8965	123	9319	128	-160	-1,78%	-514	-5,52%